CANADA'S GREEN PLAN
SUMMARY

A summary of Canada's Green Plan for a healthy environment.

*Our Green Plan for **reversing** the damage we are doing to our environment today, **maintaining** development tomorrow, and **securing** a healthy environment and a prosperous economy.*

Government of Canada Gouvernement du Canada

91-06642/

This booklet is a summary of information drawn from a comprehensive document called Canada's Green Plan for a Healthy Environment.

The original Green Plan document was prepared by the Government of Canada and features details on a wide range of policies, programs and regulations. It was prepared after extensive, cross-country consultations in 1990 with thousands of citizens and stakeholder groups.

You can obtain a copy of Canada's Green Plan for a Healthy Environment *by contacting one of the Environment Canada Communications Offices listed on the inside back cover, or by writing to:*

Canada's Green Plan
c/o Environment Canada
Ottawa, Canada
K1A 0H3

Graphics/design:
Hewson, Bridge and Smith Ltd.

Printed by:
Printing Services,
Canada Communication Group

Vous pouvez aussi vous procurer cette publication en français sous le titre *Le Plan vert du Canada – Résumé*

©Minister of Supply and Services Canada 1990

Cat. No. En21-95/1990E

ISBN 0-662-57977-1

Statement by The Prime Minister

As Canadians, we are the trustees of a unique, beautiful, and productive northern land. From the first native populations, to the European settlers who followed centuries later, Canada's natural environment has shaped the development of our character and spirit.

Today, Canada has blossomed from a country once dependent exclusively on natural resources into one of the world's great industrial nations.

The challenge we now face is to build upon our economic strengths in harmony with our environment, the basis of our health and prosperity. Every Canadian has a role to play in achieving this goal of sustainable development. When everyone contributes, everyone benefits.

The Green Plan expresses the Government's commitment to work with Canadians to manage our resources prudently and to encourage sensitive environmental decision-making.

Canada's Green Plan has implications that go beyond Canada's borders. The tools we develop and the programs we implement will make a contribution to global environmental health in this critical decade of the 1990's.

Canada's Green Plan for a healthy environment was developed in consultation with Canadians from all walks of life. Taking as a starting point the enormous respect that Canadians already have for their environment, the Green Plan will focus our national efforts. It will assist us as a nation in remedying the mistakes of the past while putting in place new steps to safeguard the environment.

Canada's Green Plan represents our commitment to our children and to future generations. The Green Plan will help Canada be a country which is both economically prosperous and environmentally healthy.

Brian Mulroney
Prime Minister of Canada

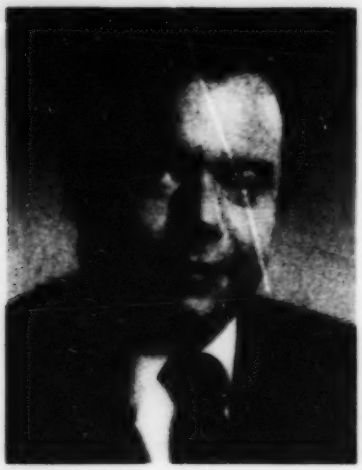

Statement by the Minister of the Environment

This past summer I was privileged to travel throughout Canada as Environment Minister, listening to Canadians speak in public meetings about their concerns and their ideas for cleaning up and protecting their environment.

Canada's Green Plan for a healthy environment is the federal government's response to those concerns and ideas. In preparing this environmental action plan, we have worked hard to ensure the priorities expressed so eloquently by Canadians are reflected in the many Green Plan initiatives. In fact, 400 of the 500 recommendations made at the national wrap-up consultation have been incorporated into the Plan.

The resulting Green Plan is the most important environmental action plan ever produced in Canada. It is the source for more than 100 important and well-funded initiatives over the next five years. It is a *comprehensive* plan that deals with our environment as interrelated and whole. In addition to the $1.3 billion the Government of Canada already spends annually on the environment, the Green Plan commits an additional $3 billion in new funds over five years.

The Green Plan provides definite *targets and schedules* which will drive environmental initiatives within federal jurisdiction for years to come. These will also form the basis on which Canadians can judge our overall progress.

Finally, *Canada's Green Plan* is a statement of strengthened partnerships. Canadians have been involved in its development; they will continue to be involved in its implementation.

The Green Plan will help expand the energy, commitment and optimism that individual Canadians are already giving back to their environment. In fact, the overall impact of the Green Plan initiatives will be multiplied many times by the programs, policies and initiatives of our many partners — the provinces and territories, municipalities, industry and unions, environmental organizations, universities and schools and, most importantly, individual Canadians from coast to coast.

Canada's Green Plan is an investment in our planet, our nation and ourselves.

Robert R. de Cotret
Minister of the Environment

A Green Plan for Canada

In your hands is a summary of *Canada's Green Plan for a healthy environment.*

It builds on the energy and commitment that men and women in Canada are already giving back to their environment.

It is the result of extensive consultations with Canadians on the kind of environmental action plan we really want.

Canadians clearly recognize the environmental challenges we face and believe it's time to do something about them. We want to improve our environment, *now.*

Now we are understanding how we have affected nature: acid rain, depleted ozone, overstuffed landfills, smog, poisoned lakes and seas, wildlife threatened with extinction.

We are also learning how pollution is affecting *us.* Our health is at risk and so is our economy if our environment continues to suffer.

Canadians told their federal government in national consultations that top priority must be given to ensuring the air we breathe, the water we drink and the food we eat will keep us healthy... and our children, and the generations of Canadians to come.

The message was loud and clear:

Yes, we need a plan. Not just good intentions, vague promises or bandage solutions, but a real plan for action.

The message was heard.

Here is Canada's Green Plan.

A Plan for Life

It is called *Canada's Green Plan for a healthy environment.*

Our Green Plan is real, it is active, and it is a challenge. It has clear targets and the schedules to meet them. It comes with comprehensive new programs and regulations. It is a five-year action plan that will be reviewed annually.

Canada's Green Plan will accelerate our progress in *sustaining* our environment *and* our economy.

Sustainable development is a new way of looking at what we do and how we do it. It means integrating the demands of our economy with the ability of our environment to sustain us today *and* for future generations.

A New Way of Thinking

There is no easy route to sustainable development, no sudden dramatic solutions to the problems before us. No magic wands.

Beaches do not clean themselves instantly: our atmosphere will not be instantly free of harmful chemicals.

Environmental improvement requires persistence and dedication. It involves doing some big things and a lot of little things better.

For individuals it involves how to shop, how to deal with household waste, how to travel from place to place.

For companies it involves where to locate a plant, the kind of new machinery to buy, how much water, energy, paper and chemicals to use.

For governments it means properly planning policies, setting tough but realistic targets (with the budgets to meet them), and reporting on progress — regularly, publicly.

Everybody works or nothing works.

Sustainable development really means *planning for life*.

Canada's goal: To secure for current and future generations a safe and healthy environment, and a sound and prosperous economy.

Life's Three Essentials

Our personal health and the health of our environment are bound tightly together.

We must have clean air, water and land — for our physical health and for our emotional well-being too.

This is why Canada's Green Plan includes the Health and Environment Action Plan, which will be released in 1991 by the Minister of National Health and Welfare. That plan will address health problems caused by environmental pollution.

It will assess the human health hazards from acid rain, air toxics, ground-level ozone (or smog), climate change and indoor air contaminants. It will deal with the safety of drinking water and the health effects of waste management practices.

It will focus particularly on the problems of those most at risk to environmental stress — our children, pregnant women, and native and northern peoples who live off the land.

It will also focus on the needs of individuals and communities for more information and awareness about the link between health and the environment. Programs will encourage and support individual and community action in this area.

Canada's goal: Ensure that citizens today and tomorrow have the clean air, water and land essential to sustaining human health and the environment.

In addition to the Health and Environment Action Plan, we must take steps to clean up and protect our water, land and air.

Clean Water

Water is the essence of all life.

Despite our seeming abundance, Canadians are not water-rich. Two-thirds of our fresh water flows northward, far away from the 80% of us who live within 300 kilometres of the U.S. border.

However, we use fresh water as if it were free and inexhaustible. In fact, we use an average of 350 litres a day per Canadian, which is about two and a half times as much water as the average European uses.

Canada must ensure safe drinking water for the future. We must also clean up past mistakes, better protect our coastal and inland waters, and conserve our use of water in order to reduce our demands on nature.

Canada's Green Plan has detailed programs in all these important areas.

For example, it proposes a Drinking Water Safety Act and includes measures to support the clean-up of our valuable groundwater. It will also accelerate the provision of water and sewer systems to Indian reserves.

For the Fraser River and Burrard Inlet there will be a clean-up plan. With Green Plan initiatives the fish population in these waters will double.

Major programs are already cleaning up the Great Lakes and the St. Lawrence River. What is needed now is action to prevent future damage. To that end, Canada will work with the U.S. to develop an action plan for pollution prevention in the Great Lakes and St. Lawrence River. The plan will be carried out in partnership with industry, communities and governments on both sides of the border.

Our Green Plan will also set up a Great Lakes Pollution Prevention Centre by 1992. Steps will be taken to prevent pollution in inland waters in Alberta and Manitoba.

Wiser water use will be encouraged through new environmental information and awareness programs.

We are also a saltwater nation. In fact we are stewards of the longest coastline in the world. Our three oceans contribute $8 billion and more than a million jobs to our economy. We must protect these gifts of nature.

Effective now, Canada's Green Plan will set up a five-year Ocean Dumping Action Plan to prohibit ocean dumping of industrial waste and better control ocean disposal of dredged materials. It will ensure compliance with the new regulations for the ocean zones under our protection. And it will establish a national research and information program aimed at reducing the discharge of plastics and other long-lasting debris into our marine waters.

Important Atlantic harbours and coastal areas will be cleaned up as part of Green Plan activities.

Canada's goal: Protect and enhance the quality of our water resources and promote the wise and efficient use of our water.

Clean Air

In summer, more than half of us are exposed to unhealthy quantities of ground-level ozone concentrates, which we commonly know as smog. It is a health hazard, and one of our most serious air quality problems.

Smog comes from a joining of two pollutants: nitrogen oxides (NO_x) and volatile organic compounds (VOCs). They are produced by autos, industry and households.

Tougher emission standards have greatly reduced pollutants from leaded gasoline, sulphur dioxide and carbon monoxide. But little progress has been made against smog.

Canada's Green Plan includes measures to ensure that we all have clean air to breathe.

The Canadian Council of Ministers of the Environment is finalizing a plan to control smog-causing emissions. Based on extensive consultations, the plan will reduce emissions in problem areas by 40 per cent by the year 2000.

Beginning in 1994, tighter emission standards will be phased in for new vehicles; by 1995, we will have a national agreement on what is ultimately necessary to achieve air quality standards for all of Canada.

While these steps are important, our Green Plan agrees with many Canadian experts that an "emission credit trading" program has the potential to accelerate our timetable for cleaner air far quicker than regulations. This system rewards companies that achieve emission reductions ahead of target, while punishing those that lag.

Our Green Plan will also set up a system to monitor (1) the impact of our national program and (2) the U.S. contribution to our smog problem.

Canada's goal: Nation-wide reduction of the concentration of ground-level ozone (the main component of smog). We will reduce ozone concentrations to levels below the threshold at which the

most susceptible segments of our population experience health effects from smog.

...and a Clean Land

We now produce 30 million tonnes of garbage a year. Of the eight million tonnes of hazardous waste we generate, less than half is treated. The rest is dumped into landfills and sewers.

We are being challenged with two problems: reducing the waste we create today and better managing that which we already have produced.

Canada's Green Plan will help us meet these challenges.

Canada's Green Plan builds on the National Waste Reduction Plan, worked out by the federal and provincial governments, industry and environmental groups. The plan commits Canada to reducing solid waste by 50 per cent by 2000.

The plan is based on the four precepts of sound waste management. The four "Rs" are: Reduce, Re-use, Recycle and Recover.

Our Green Plan ensures that the federal government will put its own house in order. The federal government will put in place a plan to ensure its own operations meet the national target and schedule.

An Office of Waste Management to co-ordinate our national effort will be established.

By 1993, standards and regulations to reduce waste from packaging will be established.

Because we cannot continue to recycle or re-use materials if no one wants to use them, Canada's Green Plan will expand the National Waste Exchange Program. The program helps find market opportunities for the re-use of waste materials.

By 1992 our Green Plan will develop a computerized tracking system to monitor the movement of all hazardous waste both into and out of Canada.

By 1995, 30 high-risk waste sites will be cleaned-up.

By 1996, the federal government will have destroyed all PCBs under federal jurisdiction and established mobile incinerators in Atlantic Canada, Quebec and Ontario.

Our Green Plan will set up guidelines for the safe management of hazardous waste streams, also by 1996.

Canada's goal: Cut waste by 50% by the year 2000.

Controlling Our Chemical Wastes

We use over 20,000 chemicals in Canada. We add another one or two hundred every year. Most of these do not create environmental problems.

But some can. Each of us throws out an average of 23 kilograms of hazardous waste each year, from batteries to paints to cleaning solvents.

On a major scale, the Mississauga (Ontario) train derailment and the Saint-Basile-le-Grand (Quebec) PCB warehouse fire brought close to home the need for safe disposal of industrial hazardous waste.

We know that past actions have helped to reduce and control the danger. The Workplace Hazardous Materials Information System and the *Transportation of Dangerous Goods Act* are good examples. Forty per cent of federal PCB stocks have been safely destroyed. Clean-up of the Sydney Tar Ponds chemical dump site is under way.

These efforts are a helpful and important start.

What is needed now is even more effective control of the toxic substances our society uses. We need better controls from manufacturing of the toxic substance right through to its final disposal. (And meanwhile we must seek substitutes that are less harmful.)

Canada's Green Plan sets out a National Regulatory Action Plan for the control of toxic substances.

The process starts with identifying each substance, then measuring its degree of hazard, then developing a control plan. The Priority Substances List with 44 classes of the worst offenders has already been created. Assessment will be complete by 1994. The list will be reviewed and updated every three years.

Over the next five years, the federal government will bring in strict controls for all toxic substances from major industrial sources: chemicals, effluent, wastes and emissions.

In 1991 new regulations to restrict harmful effluent from pulp and paper mills will be introduced.

Our understanding of toxic substances and their health risks will be improved. Canada's Green Plan commits us to developing a data base of hazardous pollutants used and released by industry and transport sources. A National Toxicology Network at Canadian universities will be established in 1992.

Our Green Plan will also address the new science of biotechnology. The benefits of biotechnology are unquestioned. But with those great benefits come great risks. Within five years standards and controls to prevent the accidental or deliberate release of genetically engineered organisms will be established.

By 1992, the *Canadian Environmental Protection Act* will require strict notification of all new biotech products before their release to the public.

Canada's goal: Virtual elimination of discharges of persistent toxic substances into the environment.

Sustaining Our Renewable Resources

Forests

Forests are a key resource in our natural environment.

Forests play a major role in our planet's recycling of carbon, nitrogen and oxygen. They have a direct effect on temperature and rainfall.

They regulate both the quality and quantity of our fresh water. They are also beautiful.

Forestry is of overwhelming economic significance to Canada: it is number one! In 1987, this $44.3-billion industry provided one job in every 15 and was the mainstay of 350 towns.

But there are concerns. Can we replace what we harvest? Can we maintain the forests' diversity? What do we do about the 6.9 per cent of our productive forests — 167,000 square kilometres — which are less than fully regenerated?

Can we sustain our forests for future generations?

Canada's Green Plan will provide the tools.

In partnership with landowners and managers, Forestry Canada will support the establishment of up to eight demonstration projects across the country; models of sustainable development. These will bring us living models of the very best in forestry practice, living laboratories of sustainable development at its best.

Insects and disease destroy 600,000 hectares of trees every year. Our Green Plan will promote environmental harmony by accelerating efforts to bring environmentally acceptable technology to bear on these twin problems.

Canadians will be provided with relevant, timely and authoritative information on the state of our valuable natural resource.

Our Green Plan will help maintain the diversity of our forests through a national forest seed and gene bank. In cooperation with the provinces, the federal government will encourage the maintenance of natural genetic stocks through the establishment of a national network of forest ecological reserves.

Our Green Plan will bring important, leading-edge advances in technology to our partners in industry and the provinces.

Our Green Plan responds to the concerns about global atmospheric changes. Forestry Canada's science programs will provide needed data on climate change, biodiversity, acid rain and fire management.

The Government of Canada will work hard to achieve a global convention on forests to help preserve all the world's forests.

And on a local basis our Green Plan will foster a community tree planting program to help all Canadians do their part for their environment. The goal of this plan is to plant 325 million trees in cities and towns across Canada — living symbols of Canadians' commitment to the future.

Canada's goal: Shift the management of our forests from sustained yield to sustainable development.

Agriculture

Our agri-food industry involves almost two million Canadians in the growth, processing, distribution and retailing of food. Sales of primary food products alone amount to $22 billion a year.

Agriculture depends on a healthy environment; the health of Canadians depends on secure, high quality, safe food supplies. Soil, water and air quality; pollution; waste management; climatic change — these present the agri-food industry with interwoven challenges and opportunities.

Current programs, such as the National Soil Conservation Program, include soil and water conservation and development of new technologies to resolve environmental problems.

In August 1990, federal and provincial ministers of agriculture adopted a framework for action on environmental sustainability in the agri-food sector.

Our Green Plan will enable the federal Minister of Agriculture to enter into a new environmental sustainability initiative in partnership with provinces and the private sector.

The initiative will include measures aimed at halting soil degradation, developing shelterbelts, providing stable supplies of clean water, enhancing compatibility between agriculture and wildlife,

managing pollution, protecting and utilizing genetic resources, limiting greenhouse gas emissions, and improving energy efficiency on the farm.

Canada's goal: Mantain and enhance the natural resources that the agri-food sector uses or affects, while ensuring environmental, economic and social integration.

Fisheries

Our vast inland and marine waters support a $3.2-billion commercial fishing industry that employs 130,000 fishermen and plant workers. The resource is essential to many regional economies: it offers the main source of employment in some 1,500 coastal communities. For many aboriginal people, the fishery is both a source of food and an important element of their culture. It also provides recreational opportunities to more than five million Canadians annually.

Sustainability in our fisheries depends on sound harvesting practices and productive, unpolluted fish habitats.

However, agriculture, mining, forestry, transportation, energy development, urban growth and industry are damaging fish habitats. Almost half the shellfish growing areas in Nova Scotia and 500 square kilometres of prime shellfish harvesting areas in British Columbia are closed due to contamination.

What we have also learned is that fish are an important barometer of the *overall* state of the aquatic environment. Problems usually appear first among fish stocks.

We are now at the outer limits of our ability to sustain this vital resource.

Canada's Green Plan offers a three-part strategy to correct past problems and ensure long-term viability.

First, by 1992 the federal government will develop a National Sustainable Fisheries Policy and Action Plan. This will identify key issues and establish a national co-operative framework.

Second, the federal government will protect fish habitats by substantially increasing fines for violations and ensuring consistent application of the *Fisheries Act* everywhere in Canada. The powers of fishery officers will increase, as will their activities. Assessment,

monitoring and research on toxic substances as they affect our fish and fish habitats will be expanded. The Government will work towards replacing lost fish habitats with new ones.

Third, the federal government will take action both nationally and internationally to promote the sustainable use of Canada's fisheries resource.

Nationally, our Green Plan will encourage more sustainable practices in our fisheries management, using innovative approaches that include selective gear technology and less damaging fishing gear. Our Green Plan advocates that today's "race for fish" syndrome be replaced by the more rational "transferable share" system. These shares can be transferred freely from one licence-holder to another. The federal government will also develop, by 1991, an action plan to implement the Recreational Fisheries Policy.

Internationally, Canada will continue to call on the European Community to follow the principles of sustainable development by curbing its excessive catch levels and the taking of juvenile fish in recognized nursery areas. Further, Canada wants Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) conservation measures to be enforced. After all, overfishing of Atlantic groundfish stocks by European fleets is not only prevalent, it is against the precepts of NAFO.

Canada wants driftnets banned globally and will press for alternate technologies to replace this wasteful harvesting.

Canada's goal: The long-term sustainability of our fisheries resource.

Special Spaces, Special Species

Our wild places and wildlife across Canada are among the most precious gifts we have inherited — and vital to leave intact to future generations.

Preserving the beautiful and varied landscape of Canada is an important element of our Green Plan.

Protecting Natural Spaces

The rich diversity of our old-growth forests, grasslands and wetlands is disappearing, gobbled up for urban development, agriculture and other human uses.

Canada's Green Plan will see these priceless resources preserved in our national parks system and as ecological reserves.

By 1996 the federal government will establish five new national parks and, by 2000, we will negotiate agreements for 13 more. By 1996 three new marine parks will be added. By 2000 sites for three additional marine parks will be identified.

The federal government will also work with the provinces to establish a network of forest ecological reserves, and will promote protection of wetlands.

Canada's goal: Set aside as protected space 12% of the country.

Wildlife

Our wildlife is under stress. A total of 175 species are known to be at risk as a result of habitat loss and toxic chemical pollution. Almost half of these are threatened or endangered.

Many of our native and northern economies are based on wildlife. Our national economy also benefits: Canadians spend $5 billion each year on outdoor activities, supporting 200,000 jobs.

In order for wildlife to live in the presence of humans, two things are needed. First, a place to live that meets wildlife's needs for food, shelter and reproduction. Second, a measure of protection from the harmful effects of humans, including effective enforcement of fines and penalties for offenders.

Our Green Plan outlines a five-part National Wildlife Strategy to: improve wildlife science and health research; take action to protect wildlife diversity; introduce new legislation to attack poaching and illegal trading (such as the Wild Animal and Plant Protection Act); strengthen wildlife law enforcement; and conserve wildlife habitat.

Canada's Green Plan also commits us to work towards an international convention on biological diversity to help save the world's wildlife and plants.

Canada's goal: Maintain and enhance the health and diversity of our wildlife and plants.

Our Historical Heritage

Sadly, valuable historical resources outside our national historic sites system are deteriorating or threatened.

Canadians are committed to protecting their heritage. Our Green Plan will act swiftly on two fronts: fill the major thematic gaps in the system and continue to protect the resources already there.

The federal government intends to establish, by 2000, 15 new historic sites to commemorate key themes currently under-represented in the system.

Canada's goal: Commemorate and protect the historical heritage that is important to all Canadians.

The Arctic... Our Unique Stewardship

The vast northern regions of Canada contain many of our great rivers, extensive forests, open tundra and unspoiled wilderness. The Arctic makes up 40 per cent of our land mass and is surrounded by two-thirds of our marine coastline.

The Arctic is home to many native societies who depend on the land and waters for food, clothing and income. It is also home to an astonishing array of plants and animals.

We often think of our Arctic as remote, pristine and cold. It is no longer pristine; in fact, toxic contaminants are all too prevalent in the food chain.

We are committed to protecting the Arctic's delicate ecosystem as well as ensuring the sustainable use of its resources.

This will take a firm hand. Our Green Plan's Arctic Environmental Strategy, a five-year initiative, is being developed in partnership with northern governments and the peoples of the North. Details of the strategy will be found in a companion document that will be released by the Minister of Indian Affairs and Northern Development.

Major elements of the Strategy will deal with Arctic contaminants, waste clean-up and management, and water quality and quantity. It will also expand research and information activities aimed at integrating environmental and economic issues and, perhaps most urgent, protecting the Arctic's ecosystems.

Canada's goal: Preserve and enhance the integrity, health, biodiversity and productivity of our Arctic ecosystems.

The Whole Earth

Pollution problems respect no boundary. Global warming, ozone depletion and acid rain demand actions here at home as well as abroad.

Canada has played a vital leadership role internationally. We can do more, however.

Canadians know that, as a privileged nation, we have an obligation to put our own house in order before we preach to others less blessed than ourselves.

Canada can and must play a key role in helping other nations understand that sustainable development will work to everyone's benefit.

Global Warming

It may be getting warmer.

In a cold country like ours, that might seem a blessing. It is anything but. In fact, if we continue pumping out greenhouse gases (carbon dioxide, methane, etc.) at our present rate, scientists believe we could cause a warming rate of change faster than any other over the past 10,000 years with potentially dramatic impacts.

Over the past 200 years concentrations of greenhouse gases in the upper atmosphere have increased faster than at any previous time. Half the CO_2 added to our atmosphere in human history was emitted in just the past 30 years.

These greenhouse gases act as a buffer in our atmosphere, trapping the earth's heat. The rising temperatures could mean flooding on our coasts, heat waves and droughts on our prairies. They could even threaten the existence of some plants and animals.

While experts now believe some degree of warming is inevitable, there's no international consensus on just how much or how specifically to solve this problem. But Canada and most other western nations are not prepared to wait.

Our Green Plan, along with the National Action Strategy on Global Warming being developed in partnership by the federal and provincial governments will set Canada on the right track.

The National Action Strategy is in three parts. It aims to (1) limit greenhouse gases from all sources, (2) help Canadians to anticipate and prepare for the potential effects of any warming that might occur, and (3) improve our scientific abilities to understand and predict this phenomenon.

Canada's Green Plan describes the actions the federal government will take in support of the strategy. Greenhouse gas emissions will be reduced through a wide range of actions, including measures to improve our energy efficiency and to promote alternatives to fossil fuels, and a community tree-planting program.

Canada's goal: Stabilize national emissions of CO_2 and other greenhouse gases at 1990 levels by the year 2000.

Acid Rain

Acid rain contributes to health problems, particularly in our children. It has killed fish in some 150,000 lakes and, threatens forestry by stripping trees, damages tourism and agriculture.

Eight in every 10 Canadians live in areas with high levels of this pollutant.

It comes from metal smelting in eastern Canada, from coal-burning utilities in Canada and the U.S., and millions of autos on both sides of the border.

In 1985 Canada put in place a national action plan to combat acid rain. We have succeeded in greatly reducing acid-rain-causing emissions, and we will achieve our national target of a 50% reduction by 1994.

Our Green Plan will ensure that acid rain controls are expanded, with emissions permanently capped in both eastern and western Canada.

But since half the damage in Canada is imported from the U.S. through emissions blown over our border, international action is also required. In 1990 the U.S. finally passed a comprehensive acid rain control program designed to reduce emissions there by 50% by the year 2000. Canada's Green Plan commits us to negotiating a Transboundary Air Quality Agreement with the Americans. This will commit each country to agreed-upon levels of sulphur dioxide and set up systems to deal with mutual problems such as smog and other airborne pollutants.

Programs are not much good unless you know the actions work. Canada's Green Plan expands our verification systems to make sure that what we have agreed will happen *does* happen. This includes studies of the rate of lake, river and forest recovery and, by 1996, the effects on human health.

Canada's goal: Cap acid-rain-related emissions in eastern Canada beyond 1994 through extended federal-provincial acid rain control agreements. In addition, establish a national emission cap by the year 2000.

Ozone Depletion

The sun's ultraviolet rays can cause cataracts and skin cancer, reduce crops and kill the plankton that makes up the base of the marine food chain. The ozone layer protects us from such harmful radiation.

Chlorofluorocarbons (CFCs) and other chemicals are depleting the ozone umbrella. (For example, the loss approaches 50% over parts of the Antarctic.)

Canada is on the front lines in controlling these problems, playing a key role in the 1987 Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer. We are committed to eliminating CFCs by 1997. That is three years ahead of the world target.

Moreover, we have done far more than sign papers. We *already* reduced CFC use by 19% between the summers of 1989 and 1990!

Building on these successes, Canada's Green Plan will step up this program and support recovery and recycling of CFCs.

More research is needed, too. So, our Green Plan provides funds to increase monitoring and improve analysis and research.

As the polar regions are particularly susceptible, our Green Plan will establish a permanent observatory in the Arctic by 1992 to monitor the stratosphere. By the same year the Canadian Ozone Monitoring Program will be extended to provide regular reports across the country.

Our Green Plan will also strengthen verification and provide more international assistance. Particular attention will be paid to

the plight of developing countries. Canada will contribute $15 million to international efforts to help them find ways to improve their living standards without using CFCs.

Canada's goal: Phase out the use of CFCs by 1997 and the use of methyl chloroform and other major ozone-depleting substances by the year 2000.

Environmental Emergencies

We are shocked by the unpredictable, powerful disasters we impose on the environment: appalling oil spills, poisonous fires and the like. We are equally shocked when the environment imposes disasters on us: earthquakes, floods, tornadoes.

Our ability to respond to these disasters has improved. Several federal acts have reduced the risk of pollution emergencies. Federal agencies take the lead on containment, clean-up and remedial action. We have even signed international agreements of co-operation on oil spills.

Even so, it is inevitable that we will have to deal with major emergencies. Canada's Green Plan will give us the know-how and funding to get better prepared.

Our Green Plan recognizes that the ability of the Canadian Armed Forces to respond quickly to military emergencies makes them well suited to respond to civil ones.

In such situations, Canadian Forces personnel and their equipment could be swiftly deployed anywhere in the country. By 1993, the federal government will develop and define the role of our Armed Forces in providing assistance to civil authorities in response to environmental disasters.

As a result of the *Nestucca* and *Exxon Valdez* oil spills, the federal government ordered a complete review of our ability to respond to marine spills. The resulting report yielded many excellent recommendations — everything from radar improvement to on-board inspections of foreign tankers.

Our Green Plan spill response initiatives are the first steps in the Government's overall actions on spill prevention and spill response in Canada. As a start, the Government will consult the marine industry on the phasing in of double-hulled tankers for Canadian waters. And the Government will re-evaluate the compensations levels and potential uses of the existing Ship-Source Oil Pollution Fund.

Our Green Plan will enhance preventative measures by, among other steps, improving radar and vessel traffic control facilities. Our spill response capability for oil and chemical spills in marine waters will be enhanced.

Canada's Green Plan will also initiate a major program to deal with spills on land or in fresh waters, and with toxic gas releases into the air.

Working with industry and other governments in Canada, the Government will promote new guidelines, regulations and public education. By the end of 1993, more and better-trained emergency response crews will be in place across the country. They will be supported by top-quality technology.

As for natural disasters, we know they cannot be prevented. But we believe a great deal more can be done to reduce loss of life and damage through quicker warnings and response. Our Green Plan will improve everything from early detection to appropriate responses to natural disasters.

Our Green Plan will upgrade our natural hazard prediction systems, including those for major airborne pollution events such as volcanic eruptions. Green Plan measures include: four Doppler radar stations up and running by the end of 1996; a national television environmental warning system that automatically superimposes emergency information on every TV screen in the country; and automated local observation networks to monitor natural disasters the area is prone to — for example, automated water-level monitoring equipment in flood-prone urban centres.

Canada's goal: Respond quickly and effectively to threats posed by pollution emergencies due to human activity and naturally occurring environmental emergencies.

Better Environmental Decision-Making

Partnerships Equal Solutions

Our Green Plan asks us to start thinking in a new way: thinking in terms of *all Canadians* taking responsibility for our actions.

Thinking as partners. From the classroom to the boardroom. From union halls to city hall.

In fact, co-ordinated national action is critical if all women and men in Canada are to enjoy a consistent level of healthy environmental quality.

Canada's Green Plan will strengthen existing partnerships and help forge new ones.

Canada's goal: Strengthen existing environmental partnerships within Canada, while also building new ones.

The Federal/Provincial/Territorial Partnership

Above all, co-ordinated national action means the federal, provincial and territorial governments working together on common goals.

Although Canada's Constitution does not specifically allocate environmental powers, in practice each level of government has jurisdiction by extension. For example, federal jurisdiction over fisheries allows Ottawa to bring in environmental legislation on fish. Provincial jurisdiction over local property makes the provinces the leading authorities on such matters as solid waste disposal and forestry management.

The Canadian Council of Ministers of the Environment (CCME) has proved a most effective forum and will continue to play a pivotal role.

However, Green Plan consultations made it clear that Canadians want even better co-ordination. And they want to know who is responsible.

As part of Canada's Green Plan, the federal government will initiate efforts to harmonize environmental legislation, policies and programs across all political jurisdictions. With the provinces, the Government will help develop standards, strategies and linkages to ensure the requirements of both levels of government are met without delay, overlap or duplication.

The CCME Statement on Interjurisdictional Cooperation on Environmental Matters sets the framework for our joint actions.

Native Partnerships

Native groups have always understood the importance of environmental stewardship. Our native peoples have seen increasing changes to their natural environment from pollution and resource development. The federal government will assist native communities in addressing environmental problems.

Other Vital Partnerships

The federal government will continue to build productive partnerships with all stakeholders: environmental groups, women's organizations, other non-government organizations and business.

Environmental groups play an important role in spurring the policy process. We call them ENGOs (Environmental Non-Government Organizations) and our Green Plan will help support their commitment in two ways.

Canada's Green Plan increases funding to support small, regional groups and increase our annual contribution to the Canadian Environmental Network.

The Government will also work with all environmental stakeholders, including native peoples, business, labour, academia and women's organizations, through regular consultation and information exchange.

Business is an essential partner. Its research capacity and scientific know-how are vital to achieving solutions.

There are tremendous opportunities for Canadian companies to develop and sell new environmental technologies, a "hot" market now valued at over $7 billion each year. To help, the Government

will foster development of new technologies, improve market analysis and exchange the latest information.

Our Green Plan also expands existing programs that are successfully promoting community and individual action, including the Environmental Partners Fund and the Environmental Choice Program.

A Special Role for Youth

As tomorrow's stewards, young Canadians must continue the job we are starting. They must grow to understand the changes that must be made, and participate in the solutions.

To that end, our Green Plan sets up the Canadian Youth Advisory Council on Environment and Development to provide the Minister of the Environment with ongoing advice on issues and programs.

Of special interest is the United Nations Conference on Environment and Development to be held in Brazil in 1992. A special Canadian Youth Secretariat on Environment and Development will be set up to involve our young people in this most important world event.

Ensuring Women's Perspective

Women have played, and continue to play, a crucial role in environmental issues. The Government of Canada recognizes that women must be full partners in our Green Plan.

Environmental Information for Better Decisions

One thing that is certain is that our environment and our economy are mutually dependent. This means that our traditional National Economic Accounts (the Gross National Product, for example) should be adjusted to take into account the real costs and benefits to Canada of decisions affecting our environment.

Pilot accounts are being set up for two natural resources. Canada's Green Plan will see that a draft environmental accounting framework will be ready by 1993. Regular publication begins in 1996.

As our understanding of our environmental problems grows, our choices become more complex. In order for us to make those choices wisely, we will need the best, the clearest, the most up-to-date information we can get our hands on.

A simple set of clear indicators is also needed. That is why, by 1993, our Green Plan will see developed a comprehensive range of indicators to measure the progress toward our goals.

The second national State of the Environment Report will be produced in 1991. It will be tabled in Parliament. The National State of the Environment Reporting Agency will be established by 1994.

Canada's goal: Provide timely, accurate and accessible information to enable Canadians to make environmentally sensitive decisions.

Environmental Citizenship

Canadians are increasingly knowledgeable and concerned about environmental issues.

The Canadian Environmental Citizenship Program will challenge Canadians to act on their concerns. Campaigns will be designed to increase environmental awareness and promote public participation on such issues as climate change, waste management, water pollution and water conservation.

Canada's goal: Develop an environmentally literate society — one in which citizens are equipped with the knowledge, skills and values necessary for action.

New Science

Environmental science provides all of us — citizens, government and industry — with tools needed to help us reach a state of sustainable development.

Through Canada's Green Plan, the Government is launching a five-year Environmental Science and Technology Action Plan that will explore new directions in solving our domestic and global problems.

The Plan will support the Canadian Global Change Program. This program includes all aspects of global change and is the most ambitious research program ever attempted in this country.

It will fund scholarships in the environmental sciences. A full slate of scholarships and grants will be in place by 1992.

The Government will also work with its provincial partners and the private sector to support the demonstration and commercialization of environmental technologies. The federal government will establish the Technology Development Program, an Environmental Technology Network, and the Environmental Technology Commercialization Program.

Our Green Plan also includes the Environmental Innovation Program, which will promote Canadian environmental innovation outside government.

Canada's goal: Strengthen the nation's environmental science and technology, with a special emphasis on understanding regional ecosystems.

Legislation, Regulations and the Market

Legislation, regulations, and their enforcement all play an essential role in achieving sustainable development. Market forces are also powerful instruments for change.

Proclaimed in 1988, the *Canadian Environmental Protection Act* has given us an excellent framework for progress.

All environmental regulations follow the principles set out in the federal government's Regulatory Reform Strategy of 1986 — openness, fairness, efficiency and accountability. The process is thorough and takes as long as three years so that the public and various stakeholders can have their say.

But legislation and regulation are only as good as our ability to enforce them.

Over the next five years the Government will strengthen this ability through a wide range of remedial and preventive measures. Environmental inspection, information exchange and investigations will be strengthened. The Government will work in close co-operation with the provinces to avoid duplication and increase efficiency.

Poaching and smuggling will be severely dealt with. Special measures will be taken to enforce the *Migratory Birds Convention Act* and the proposed Wild Animal and Plant Protection Act. By 1993 regional intelligence and investigation units will be established to improve enforcement in our national parks.

Economic incentives can be effective tools in promoting environmentally sound behaviour. They include subsidies, tradeable emission permits, deposit/refund systems for the control of waste products and appropriate pricing of natural resources.

However, application can be complex; not all the answers are in. To get them, Canada's Green Plan sets up an independent economic research program into the use of such instruments. We will also release in 1991 a discussion paper on economic instruments.

Canada's goal: The balanced use of strong and effective environmental laws, with market-based approaches for environmental protection.

Starting In Our Own House

Governments cannot preach to others what they are not prepared to do themselves.

If governments do not change from a "business as usual" approach, if we do not *prove* that we are part of the solution and not adding to the problem, then Canada's Green Plan will not work.

We are prepared to become one of the most environmentally sensitive jurisdictions in the developed world. And we have taken steps to ensure this happens.

We have already made some important changes. The Minister of the Environment chairs the new Cabinet Committee on the Environment and sits as a member of the key Cabinet Committee on Priorities and Planning.

Environmental Impact Assessment

Major reforms have been introduced into the federal environmental assessment and review process. These will broaden the scope of the process and strengthen public participation.

More important, legislation will entrench our obligation to integrate environmental considerations into all federal project planning.

A new federal agency — the Canadian Environmental Assessment Agency — will replace the Federal Environmental Assessment Review Office. The CEAA will assist the government to administer the new process and report on its implementation. What's more, new funding is available to ensure that all federal departments and agencies are able to fulfil their obligations.

A Participant Funding Program will make certain that the public and various stakeholders will be able to take part in the environmental assessment process.

Some of the federal government's *non*-environment policies could also have an unintended but adverse impact on the very environment we are trying to protect. Since June 1990, environmental impact assessments have been mandatory for all policy and program initiatives coming before Cabinet. Canada is one of only a few countries in the world to scrutinize its policies for environmental impact.

Building on these actions, Canada's Green Plan will also initiate in 1991 a thorough review of the environmental implications of all

existing statutes, policies, programs and regulations. Modifications will be proposed where necessary.

The Code of Environmental Stewardship

The federal government is a big organization.

It purchases $9 billion a year in goods and services. It has over 50,000 buildings — from offices to laboratories to military bases. It employs 585,000 public servants, military personnel and Crown corporation staff.

So it is important for Canada's biggest organization to meet or exceed the environmental standards it sets for others.

And our Green Plan will make certain we do. In 1991 the federal government will adopt a Code of Environmental Stewardship, which will cover all areas of federal activity.

Targets and schedules will be set for improving our stewardship in many different areas. For example, the federal government is a heavy consumer of energy, both for heating and transport.

Environmental audits are potentially important tools by which to assess the success of environmental programs. They tell us whether what we are doing is environmentally right and make sure we learn from our mistakes.

In collaboration with the Comptroller General, all federal departments and agencies will put in place procedures for environmental auditing.

Canada's goal: Ensure that all of its operations and procedures meet or exceed national targets and schedules for sustaining our environment.

That Is Our Green Plan

It is a national action plan for reversing the damage we are doing to our environment today, sustaining development tomorrow, and securing a healthy environment and a prosperous economy.

It is a comprehensive plan, setting new programs, policies and regulations on a broad range of environmental issues. And it sets out clear targets and schedules by which to gauge our progress.

And our Green Plan is an ambitious plan. Achieving its goals will require the efforts of all Canadians. It is a challenge-- a challenge that can be met through commitment, partnership and consultation.

Environment Canada Communications Offices

■ **Atlantic Region** (902) 426-7990
Publiations Officer
Environment Canada
Queen Square
45 Alderney Drive, 15th Floor
Dartmouth, Nova Scotia
B2Y 2N6

■ **Quebec** (418) 648-7204
Communications Directorate
Environment Canada
P.O. Box 600
3 Buade Street, 4th Floor
Québec, Québec
G1R 4V7

■ **Ontario** (416) 973-6467
Communications Directorate
Environment Canada
25 St. Clair Avenue East, Room 600
Toronto, Ontario
M4T 1M2

■ **National Capital Region** (819) 997-2800
Inquiry Centre
Environment Canada
351 St. Joseph Boulevard
Hull, Quebec
K1A 0H3

■ **Manitoba** (204) 983-2021
Communications Directorate
Environment Canada
475 Main Street, Room 703
Winnipeg, Manitoba
R3B 3E8

■ **Saskatchewan** (306) 780-6002
Communications Directorate
Environment Canada
1901 Victoria Avenue, Room 241
Regina, Saskatchewan
S4P 3R4

■ **Alberta & Northwest Territories** (403) 468-8075
Communications Directorate
Environment Canada
Twin Atria 2
4999 98th Avenue, Room 210
Edmonton, Alberta
T6B 2X3

■ **British Columbia & Yukon** (604) 666-5900
Communications Directorate
Environment Canada
224 West Esplanade
North Vancouver, British Columbia
V7M 3H7

LE PLAN VERT DU CANADA

RÉSUMÉ

Un résumé du
Plan vert du Canada pour un environnement sain

Le Plan vert du Canada *vise à* ***réparer*** *les dommages que nous infligeons à l'environnement aujourd'hui, à* ***favoriser*** *le développement de demain et à* ***assurer*** *la salubrité de l'environnement et la prospérité de l'économie.*

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Le lecteur trouvera dans la présente brochure un résumé du document très détaillé intitulé *le Plan vert du Canada pour un environnement sain.*

Le texte original du *Plan vert*, préparé par le gouvernement canadien, énonce toute une série de politiques, de programmes et de règlements. Rédigé à la suite de consultations intensives menées par tout le pays en 1990, il tient compte des opinions de milliers de citoyens et de groupes intéressés.

Vous pouvez obtenir un exemplaire du *Plan vert du Canada pour un environnement sain* en vous adressant à l'une des directions des communications d'Environnement Canada énumérées sur le plat intérieur du présent document ou en écrivant à l'adresse suivante :

Le Plan vert du Canada
Environnement Canada
Hull (Québec)
K1A 0H3

Conception graphique
Hewson, Bridge and Smith Ltd.

Imprimé par les Services d'imprimerie du Groupe Communication Canada

This publication is also available in English under the title *Canada's Green Plan – Summary*

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1990

N° de cat. En21-95/1990F

ISBN 0-662-57977-1

Message du Premier ministre

Nous, Canadiens, sommes fiduciaires de vastes espaces d'une beauté et d'une richesse exceptionnelles. Depuis l'époque des premières populations autochtones qui se sont établies ici, des siècles avant l'arrivée des colons européens, le milieu naturel a façonné l'identité et l'âme de notre pays.

Le Canada, qui dépendait jadis exclusivement de ses ressources naturelles, s'est remarquablement épanoui depuis et est devenu l'une des grandes nations industrielles du monde.

Le défi qui se pose à nous consiste à faire fructifier notre potentiel économique tout en protégeant l'environnement dont dépendent notre santé et notre prospérité. Les Canadiennes et les Canadiens ont tous un rôle à jouer dans la poursuite du développement durable. Quand chacun fait sa part, tout le monde en profite.

Le Plan vert témoigne de la détermination du gouvernement à coopérer avec l'ensemble de la population, afin d'assurer une gestion prudente de nos ressources, et à inciter les décideurs à tenir compte du besoin de préserver notre environnement.

Le Plan vert du Canada aura des répercussions qui s'étendront au-delà des frontières du pays. Les instruments que nous mettons en place et les programmes que nous établissons contribueront à améliorer la qualité de l'environnement mondial pendant la période critique que représentent les années 90.

Le Plan vert du Canada a été élaboré après consultation avec des citoyens de tous les milieux. Prenant comme point de départ le profond respect des Canadiens pour l'environnement, *le Plan vert* donnera une orientation précise à nos efforts nationaux. Il nous aidera à réparer les erreurs du passé tout en mettant en place de nouvelles mesures de protection de l'environnement.

Le Plan vert du Canada se veut un symbole de notre engagement envers nos enfants et les générations futures. Il contribuera à faire du Canada un pays prospère et écologiquement sain.

Le Premier ministre du Canada,
Brian Mulroney

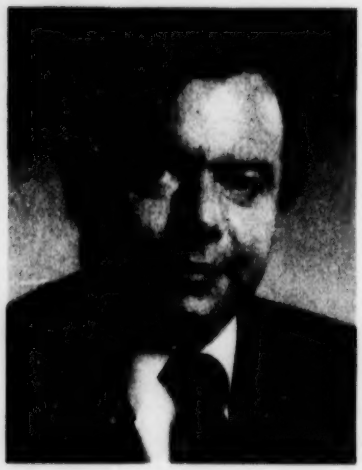

Message du ministre de l'Environnement

À titre de ministre de l'Environnement, j'ai eu le privilège de parcourir tout le pays, l'été dernier, et j'ai entendu des Canadiennes et des Canadiens de tous les milieux exprimer publiquement leurs inquiétudes et leurs points de vue à propos de l'assainissement et de la protection de l'environnement.

Le Plan vert du Canada pour un environnement sain constitue la réponse du gouvernement fédéral à ces préoccupations et à ces opinions. Nous avons tout fait pour que les initiatives de ce plan d'action environnemental tiennent compte des priorités si éloquemment énoncées par la population canadienne. En fait, nous y avons intégré 400 des 500 recommandations formulées lors de la séance nationale de synthèse qui a eu lieu en août dernier.

Le Plan vert constitue le plan d'action environnemental le plus important jamais livré à ce jour au pays. Ce plan *détaillé* traite des interdépendances des diverses composantes de l'environnement. Il disposera d'un financement de 3 milliards de dollars réparti sur cinq ans, outre les 1,3 milliard de dollars consacrés chaque année à l'environnement par le gouvernement fédéral. Plus d'une centaine d'initiatives bénéficieront de fonds importants dans le cadre du *Plan vert*.

Le Plan vert établit une série d'*objectifs* et de *calendriers* précis en vue d'orienter les activités du gouvernement fédéral dans le domaine de l'environnement pour les années à venir, tout en permettant à la population canadienne d'évaluer les progrès accomplis.

Le Plan vert du Canada repose sur un raffermissement des partenariats. Si la population canadienne a participé de près à son élaboration, elle sera de même appelée à prendre part à sa mise en œuvre.

Le Plan vert mettra à profit l'énergie, l'engagement et l'optimisme des Canadiennes et des Canadiens à l'égard de l'environnement. Ses nombreuses initiatives seront d'autant plus fructueuses qu'elles seront appuyées par les programmes, les politiques et les mesures qu'adopteront nos nombreux partenaires – les provinces et les territoires, les municipalités, les syndicats, l'industrie, les groupes écologiques, les établissements d'enseignement et, d'abord et avant tout, le simple citoyen.

Le Plan vert du Canada est un investissement dans notre planète, notre pays et nous-mêmes.

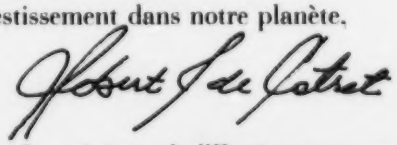

Le ministre de l'Environnement,
Robert R. de Cotret

Un plan vert pour le Canada

Le présent document s'inspire de la volonté d'agir et de la détermination de la population canadienne à l'égard de l'environnement.

Il découle des vastes consultations qui se sont déroulées à propos d'un plan d'action environnemental dont les Canadiens souhaitent de tout cœur la mise en œuvre.

Car l'évidence des défis écologiques qui se posent leur apparaît nettement. Ils estiment donc qu'il est temps d'agir : ils veulent assainir l'environnement *maintenant*.

Aujourd'hui, nous comprenons à quel point nous avons saccagé la nature. Les pluies acides, l'appauvrissement de la couche d'ozone, le débordement des décharges, le smog, la pollution des lacs et des océans et le danger d'extinction de la faune en témoignent.

Nous commençons également à comprendre à quel point *nous* subissons les conséquences de la pollution. Si l'environnement continue à se dégrader, c'est notre santé et notre économie qui en souffriront.

Lors des consultations nationales, la population canadienne a clairement fait savoir au gouvernement fédéral qu'il lui incombe d'abord et avant tout de faire en sorte que l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons et les aliments que nous mangeons nous gardent en santé. Et qu'il en soit de même pour nos enfants et pour les générations à venir.

Le message a retenti haut et clair :

Oui, nous avons besoin d'un plan. Non seulement de bonnes intentions, de promesses vagues ou de rafistolages, mais d'un véritable plan d'action.

Le message a été entendu.

Voici *le Plan vert du Canada*.

Un plan pour la vie

Il s'intitule *le Plan vert du Canada pour un environnement sain.*

Le Plan vert est concret, il incite à l'action et nous invite à nous dépasser. Il propose des objectifs et des calendriers bien précis. Il s'accompagne de programmes et de règlements nouveaux et complets. Ce plan quinquennal sera revu tous les ans.

Le Plan vert du Canada nous permettra de progresser plus rapidement dans les domaines de la *préservation* de l'environnement *et* de la stabilité de l'économie.

Le *développement durable* constitue une nouvelle façon d'envisager ce que nous faisons et comment nous le faisons. Il suppose l'intégration des impératifs de notre économie et de la capacité de l'environnement de nous faire vivre aujourd'hui *et* de faire vivre également les générations futures.

Une nouvelle façon de penser

Il n'est point de voie facile pour parvenir au développement durable, ni de panacée, ni de baguette magique.

Les plages ne se nettoient pas d'elles-mêmes instantanément. L'atmosphère ne se libérera pas de ses poisons chimiques du jour au lendemain.

Pour assainir l'environnement, il faut de la persévérance et du dévouement. Il faut poser quelques grands gestes et mieux faire beaucoup de petites choses.

Pour chacun de nous, il s'agit de la façon de faire ses achats, de jeter ses ordures ménagères et de se déplacer d'un endroit à un autre.

Pour l'entreprise, il s'agit du lieu où elle s'implante, de l'équipement qu'elle achète, de la quantité d'eau, d'énergie, de papier et de produits chimiques qu'elle utilise.

Pour l'administration publique, il s'agit de la planification judicieuse de ses politiques, de l'établissement d'objectifs difficiles mais réalistes (assortis des budgets en conséquence) et de la présentation régulière de comptes rendus sur les progrès accomplis.

Tout le monde s'y met, ou rien ne va plus.

Qui dit développement durable dit *planification pour la vie*.

Le but du Canada : assurer aux générations présentes et futures un environnement sûr et sain et une économie forte et prospère.

Les trois éléments essentiels à la vie

La santé de l'être humain et la salubrité de l'environnement sont intimement liées.

Pour notre santé physique et psychique, il nous faut de l'air pur, de l'eau propre et des sols non contaminés.

Voilà pourquoi *le Plan vert du Canada* prévoit la publication, en 1991, du Plan d'action pour la santé et l'environnement par le ministre de

la Santé et du Bien-être social. Ce document portera sur les problèmes de santé causés par la pollution de l'environnement.

Il évaluera les dangers que présentent, pour la santé, les pluies acides, les polluants toxiques atmosphériques, l'ozone troposphérique (ou smog), les changements climatiques et les contaminants de l'air ambiant. Il portera sur la sécurité de l'eau potable et sur les répercussions des méthodes de gestion des déchets sur la santé.

Il mettra notamment l'accent sur les problèmes des personnes les plus vulnérables aux agressions faites à l'environnement – nos enfants, les femmes enceintes, ainsi que les populations autochtones du Grand Nord qui tirent leur subsistance de la terre.

Il sera également centré sur les besoins ressentis par les indi idus et les collectivités d'être mieux renseignés et davantage sensibilisés quant au lien qui existe entre la santé et l'environnement. Les programmes favoriseront et appuieront l'action individuelle et communautaire en ce domaine.

Le but du Canada : faire en sorte que les citoyens d'aujourd'hui et de demain puissent jouir d'un air pur, d'une eau propre et de sols non contaminés, lesquels sont essentiels au maintien de la santé et à la préservation de l'environnement.

En plus du Plan d'action pour la santé et l'environnement, il nous faut prendre des mesures pour assainir et protéger l'eau, l'air et les sols.

L'eau

L'eau est essentielle à toute forme de vie.

Malgré les apparences, les ressources en eau douce du Canada ne sont pas inépuisables. Les deux tiers de ces ressources s'écoulent vers le nord, bien loin des 80 p. 100 de la population qui vit à moins de 300 kilomètres de la frontière américaine.

Pourtant, nous utilisons l'eau douce comme si elle était gratuite et intarissable. En fait, chaque Canadien en consomme 350 litres par jour, soit environ deux fois et demie plus que l'Européen moyen.

Le Canada doit veiller à ce que l'eau soit propre à la consommation. Nous devons également corriger les erreurs du passé, mieux protéger nos eaux côtières et intérieures et limiter notre consommation d'eau en vue de réduire les demandes imposées à la nature.

Le Plan vert du Canada énonce des programmes détaillés dans tous ces importants domaines.

Par exemple, il propose une loi sur l'eau potable et des mesures visant à favoriser l'épuration de nos précieuses eaux souterraines. Il prévoit en outre accélérer l'installation de réseaux d'aqueduc et d'égout sur les réserves indiennes.

Pour le fleuve Fraser et l'inlet Burrard, un plan d'assainissement est prévu. Grâce aux initiatives du *Plan vert*, les peuplements de poissons de ces eaux doubleront.

Des programmes d'envergure permettent déjà d'assainir le Saint-Laurent et les Grands Lacs. Il nous faut maintenant éviter toute future pollution. À cette fin, le Canada élaborera avec les États-Unis un plan d'action en vue d'empêcher la pollution de ces grands cours d'eau. Le plan sera réalisé en collaboration avec les entreprises, les localités et les gouvernements des deux côtés de la frontière.

Le Plan vert prévoit également la création d'un centre de prévention de la pollution des Grands Lacs d'ici 1992. De plus, des mesures seront prises contre la pollution des eaux intérieures, en Alberta et au Manitoba.

Grâce à des programmes d'information et de sensibilisation, on incitera la population à une consommation plus rationnelle de l'eau.

Notre pays est également entouré d'eau salée. En fait, nous sommes les intendants du plus long littoral du monde. Nos trois océans injectent dans notre économie huit milliards de dollars et créent plus de un million d'emplois. Nous devons protéger ces dons de la nature.

Dès maintenant, *le Plan vert du Canada* prévoit un plan d'action quinquennal visant à interdire le déversement des déchets industriels dans les océans et à mieux surveiller l'élimination des rejets de dragage en mer. Le gouvernement veillera au respect des nouveaux règlements visant les zones océaniques placées sous sa protection. Enfin, il mettra sur pied un programme national de recherche et d'information destiné à réduire le déversement des plastiques et des autres déchets durables dans nos eaux marines.

D'importants ports de l'Atlantique et des zones côtières seront assainis dans le cadre des activités du *Plan vert*.

Le but du Canada : protéger et améliorer la qualité de ses ressources en eau et en promouvoir une utilisation rationnelle et efficace.

L'air

En été, plus de la moitié d'entre nous sommes exposés à des concentrations nocives d'ozone troposphérique, couramment appelées smog. Le smog représente un danger pour la santé et constitue, en fait, l'un de nos problèmes les plus graves en matière de qualité de l'air.

Le smog provient de la combinaison de deux sortes de polluants qui sont produits par les véhicules, les usines et les habitations, soit les oxydes d'azote (NO_x) et les composés organiques volatils (COV).

La hausse des normes relatives aux émissions a déjà permis de réduire considérablement les polluants issus de l'essence au plomb, du dioxyde de soufre et du monoxyde de carbone. Peu de progrès ont cependant été accomplis en ce qui concerne le smog.

Le Plan vert du Canada prévoit des mesures pour que nous puissions tous respirer de l'air pur.

Le Conseil canadien des ministres de l'environnement est à mettre la dernière main à un plan visant à contrôler les émissions à l'origine du smog. Fondé sur des consultations intensives, le plan permettra, d'ici l'an 2000, de réduire les émissions de 40 p. 100 dans les grandes agglomérations urbaines.

Dès 1994, des normes d'émission plus sévères s'appliqueront progressivement aux véhicules neufs. D'ici 1995, il y aura conclusion d'une entente nationale sur les normes à imposer pour garantir la qualité de l'air pour tout le Canada.

Certes, ces mesures sont importantes, mais *le Plan vert* reprend l'opinion de nombreux experts canadiens selon laquelle l'« échange de droits d'émission » permettrait d'assainir l'air beaucoup plus rapidement que toute autre forme de réglementation. Ce programme récompense les entreprises qui parviennent à réduire leurs émissions avant la date prévue et pénalise les retardataires.

Le Plan vert instituera également un système visant à suivre l'incidence de notre programme national et l'apport des États-Unis à notre problème de smog.

Le but du Canada : réduire, partout au pays, la concentration d'ozone troposphérique (principale composante du smog), en deçà du seuil de nocivité pour la santé des groupes les plus vulnérables de la population canadienne.

Les sols

Nous produisons actuellement 30 millions de tonnes de déchets par an. Sur les huit millions de tonnes de déchets dangereux produits, moins de la moitié est traitée. Le reste est déversé dans les décharges et les égouts.

Nous sommes aux prises avec deux problèmes : réduire les déchets que nous produisons aujourd'hui et mieux gérer ceux qui existent déjà.

Le Plan vert du Canada nous aidera à résoudre ces problèmes.

Le Plan vert du Canada s'inspire du Plan national de réduction des déchets, élaboré par le gouvernement fédéral et les administrations provinciales, des entreprises et des groupes écologiques. Aux termes de ce plan, le Canada s'engage à réduire de 50 p. 100 la quantité de ses déchets solides d'ici l'an 2000.

Le plan repose sur les quatre principes de la saine gestion des déchets, les quatre « R » : réduire, réutiliser, récupérer et recycler.

Dans le cadre du *Plan vert*, le gouvernement fédéral commencera par mettre de l'ordre dans ses propres affaires. Il dressera donc un plan pour que ses activités respectent les objectifs et les calendriers fixés pour le pays.

Par ailleurs, le gouvernement canadien mettra sur pied un bureau de la gestion des déchets chargé de coordonner l'initiative nationale.

D'ici 1993, des normes et des règlements seront établis en vue de réduire les déchets d'emballage.

Il serait vain de continuer de recycler ou de réutiliser des matériaux dont personne ne veut. En vertu du *Plan vert du Canada*, le gouvernement élargira le champ d'application de la Bourse nationale des déchets, laquelle permet de trouver des débouchés pour la réutilisation des déchets.

D'ici 1992, il sera également mis au point, grâce au *Plan vert*, un système informatisé de repérage pour surveiller en permanence le mouvement de tous les déchets dangereux qui entrent au Canada ou qui en sortent.

D'ici 1995, 30 dépotoirs à risques élevés feront l'objet d'une décontamination.

D'ici 1996, le gouvernement canadien aura détruit tous les BPC relevant de sa compétence et mis en service des incinérateurs mobiles dans la région de l'Atlantique, au Québec et en Ontario.

Toujours d'ici 1996, *le Plan vert du Canada* énoncera des directives visant la gestion prudente des déchets dangereux.

Le but du Canada : réduire sa production de déchets de 50 p. 100 d'ici l'an 2000.

La réglementation des déchets chimiques

Au Canada, nous utilisons plus de 20 000 produits chimiques, et de 100 à 200 autres viennent s'ajouter à cette liste chaque année. La plupart d'entre eux ne perturbent pas l'environnement.

Cependant, d'autres peuvent l'endommager. Chacun de nous jette en moyenne, chaque année, 23 kilogrammes de déchets dangereux, que ce soit des piles, de la peinture ou des solvants.

À plus grande échelle, le déraillement d'un train à Mississauga (Ontario) et l'incendie d'un dépôt de BPC à Saint-Basile-le-Grand (Québec) nous ont pleinement fait prendre conscience de la nécessité d'éliminer en toute sécurité les déchets industriels dangereux.

Nous savons que les mesures prises par le passé ont contribué à réduire et à maîtriser le danger. Le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail et la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses* en sont de bons exemples. On a réussi à détruire, sans causer de dommages, 40 p. 100 de tous les stocks de BPC du gouvernement fédéral. Et la décontamination de la décharge de goudron de Sydney est en cours.

Ces efforts constituent un premier grand pas dans la bonne direction.

Il faut maintenant réglementer de façon plus efficace l'utilisation des substances toxiques dans notre société. Il nous faut mieux gérer chaque substance toxique, depuis sa fabrication jusqu'à son élimination finale. Dans l'intervalle, nous devons chercher à trouver des produits de remplacement moins dommageables.

Le Plan vert du Canada prévoit un plan d'action national pour contrôler et réglementer les substances toxiques.

Dans ce processus, il faut d'abord connaître la composition de chaque substance, évaluer le danger qu'elle présente et élaborer ensuite un plan de contrôle. La liste des substances d'intérêt prioritaire, comprenant 44 catégories de composés les plus dommageables, a déjà été établie. L'évaluation de ces substances sera terminée d'ici 1994. Par la suite, cette liste sera réexaminée et mise à jour tous les trois ans.

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement fédéral réglementera rigoureusement toutes les substances toxiques provenant des principales industries : les produits chimiques, les effluents, les déchets et les émissions.

En 1991, il présentera un nouveau règlement visant à restreindre les effluents nuisibles produits par les fabriques de pâtes et papiers.

Le Plan vert verra à augmenter nos connaissances sur les substances toxiques et les dangers qu'elles présentent pour la santé. Il prévoit à cette fin la création d'une base de données sur les polluants dangereux utilisés et rejetés par les usines et les véhicules de transport. En 1992, le gouvernement fédéral mettra en outre sur pied un réseau national de toxicologie dans les universités canadiennes.

Le Plan vert abordera aussi une nouvelle science, la biotechnologie. Les avantages que présente la biotechnologie sont indéniables. Cependant, pour considérables qu'ils soient, ils s'accompagnent de sérieux dangers. D'ici cinq ans, des normes et des contrôles en vue de prévenir le rejet accidentel ou délibéré d'organismes manipulés génétiquement seront établis.

D'ici 1992, en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, quiconque a l'intention de lancer un produit de la biotechnologie sur le marché devra préalablement donner un avis en bonne et due forme à cet effet.

Le but du Canada : éliminer virtuellement tout rejet de substances toxiques rémanentes dans l'environnement.

La conservation de nos ressources renouvelables

Les forêts

Les forêts constituent l'une de nos principales ressources naturelles.

Les forêts jouent un grand rôle dans le cycle du carbone, de l'azote et de l'oxygène de notre planète. Elles influent directement sur la température et les précipitations.

D'une beauté majestueuse, elles régularisent en outre la qualité et le volume de notre eau douce.

L'exploitation forestière revêt une extrême importance pour l'économie canadienne : elle occupe le premier rang à cet égard! En 1987, cette industrie de 44,3 milliards de dollars fournissait un emploi sur 15 et faisait vivre à elle seule 350 petites villes.

Mais tout n'est pas sans problèmes. Pouvons-nous remplacer les forêts que nous abattons? Pouvons-nous en maintenir la diversité? Que faisons-nous au sujet des 6,9 p. 100 de nos forêts productives – une superficie de 167 000 kilomètres carrés – qui sont loin d'être pleinement régénérées?

Pourrons-nous conserver nos forêts pour les générations futures?

Le Plan vert du Canada nous en fournira les moyens.

En collaboration avec les propriétaires terriens et les exploitants, Forêts Canada appuie la réalisation de huit projets-pilotes dans différentes régions du pays. Nous aurons ainsi des exemples vivants des meilleures méthodes forestières, des laboratoires vivants du développement durable à son meilleur.

Chaque année, les insectes et les maladies détruisent 600 000 hectares de forêts. *Le Plan vert* contribuera à l'équilibre écologique en intensifiant les efforts en vue de trouver les technologies écologiques qui nous permettront de résoudre ces problèmes.

La population canadienne disposera de renseignements pertinents, opportuns et dignes de foi sur l'état de cette précieuse ressource naturelle.

Le Plan vert contribuera à maintenir la diversité de nos forêts grâce à une banque nationale de semences et de gènes forestiers. En collaboration avec les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral favorisera la conservation du capital génétique naturel en créant un réseau national de réserves écologiques de forêts.

Grâce au *Plan vert*, nos partenaires du secteur forestier et les gouvernements provinciaux profiteront des nouvelles technologies de pointe.

Le Plan vert apporte également une réponse aux problèmes que posent les modifications atmosphériques à l'échelle de la planète. Les programmes scientifiques de Forêts Canada fourniront des données au sujet du changement climatique, de la diversité biologique, des pluies acides et de la lutte contre les incendies de forêt.

Le gouvernement canadien s'emploiera à conclure une convention en vue de préserver les forêts du monde entier.

Sur le plan local, *le Plan vert* favorisera la mise sur pied d'un programme communautaire de plantation d'arbres et incitera la population canadienne à faire sa part pour l'environnement. Le but visé consiste à planter dans les grandes et petites villes du Canada 325 millions d'arbres qui se dresseront comme des symboles vivants de l'engagement des Canadiens à l'égard de l'avenir.

Le but du Canada : gérer ses forêts en fonction du développement durable plutôt qu'en fonction d'une production soutenue.

L'agriculture

Les emplois créés par le secteur agro-alimentaire se chiffrent à près de deux millions et ils sont répartis dans la production, la transformation, la distribution et la vente des aliments. À elles seules, les ventes de produits agricoles primaires s'élèvent à 22 milliards de dollars par an.

L'agriculture repose sur un environnement sain, et la santé de la population canadienne dépend d'un approvisionnement sûr en aliments de grande qualité. La pollution, la gestion des déchets, le changement climatique, ainsi que la qualité des sols, de l'eau et de l'air, influent sur l'industrie agro-alimentaire, qui se trouve ainsi aux prises avec des défis à relever et des possibilités à exploiter.

Les programmes actuels, tel le Programme national de conservation des sols, portent sur la conservation des sols et de l'eau, ainsi que sur la mise au point de nouvelles technologies en vue de résoudre les problèmes écologiques.

En août 1990, les ministres de l'Agriculture du pays ont adopté un plan d'action pour un environnement durable en agriculture.

Le Plan vert permettra au ministre fédéral de l'Agriculture d'entreprendre, avec le secteur privé et les gouvernements provinciaux, une nouvelle initiative touchant la préservation de l'environnement.

Cette initiative comprendra des mesures visant à freiner la dégradation des sols, à ériger des brise-vent, à assurer un approvisionnement stable en eau propre, à accroître la compatibilité entre l'agriculture et la faune, à gérer la pollution, à protéger et à utiliser le capital génétique, à limiter les émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'à améliorer l'efficacité énergétique sur la ferme.

Le but du Canada : conserver et mettre en valeur les ressources naturelles exploitées ou modifiées par l'agro-alimentaire, tout en assurant l'intégration des facteurs écologiques, économiques et sociaux.

Les pêches

Les immenses étendues d'eau douce et salée qui baignent notre pays font vivre une industrie de la pêche commerciale qui rapporte 3,2 milliards de dollars et fournit de l'emploi à 130 000 pêcheurs et travailleurs des usines de transformation. Cette ressource est essentielle à l'économie de nombreuses régions et constitue la principale source d'emploi des habitants d'environ 1 500 villages côtiers. Pour de nombreux autochtones, la pêche constitue une source de nourriture, ainsi qu'un important élément de leur culture. Elle représente également, chaque année, une activité récréative pour plus de cinq millions de Canadiens.

La durabilité des pêches repose sur le choix judicieux de méthodes de capture du poisson, ainsi que sur l'existence d'habitats productifs et non pollués.

Toutefois, l'agriculture, l'extraction minière, l'exploitation forestière, le transport, la mise en valeur des ressources énergétiques, l'urbanisation et le développement industriel endommagent les habitats du poisson. Dans le cas des mollusques et des crustacés, près de la moitié des zones de culture en Nouvelle-Écosse et 500 kilomètres carrés de zones de pêche de premier choix en Colombie-Britannique sont fermées à cause de la contamination.

Nous avons aussi appris que le poisson est un important baromètre de l'état *général* du milieu aquatique. D'ordinaire, c'est chez les peuplements de poissons que les problèmes se manifestent en premier.

Nous en sommes maintenant à l'extrême limite de notre capacité de conserver cette ressource vitale.

Le Plan vert du Canada présente une stratégie en trois volets afin de remédier aux problèmes du passé et d'assurer la durabilité des pêches.

Tout d'abord, le gouvernement fédéral élaborera, d'ici 1992, une politique et un plan d'action sur la durabilité des pêches dans tout le pays. Il pourra ainsi cerner les principaux problèmes et établir un cadre national de coopération.

Ensuite, il verra à protéger les habitats du poisson en imposant des amendes beaucoup plus élevées aux contrevenants et en veillant à l'application uniforme de la *Loi sur les pêches* partout au Canada. Les pouvoirs des garde-pêche seront augmentés et leurs champs d'activité, élargis. En ce qui concerne les effets des substances toxiques sur le poisson et sur son habitat, plus d'évaluations, de surveillance et de recherche seront effectuées. Le gouvernement essaiera de trouver d'autres habitats pour remplacer ceux qui sont disparus.

Enfin, sur la scène nationale et internationale, le gouvernement fédéral préconisera l'exploitation durable des ressources halieutiques du Canada.

Au pays, *le Plan vert* favorisera des pratiques de pêche plus écologiques et plus innovatrices, par exemple grâce à la technologie des engins sélectifs et à un équipement de pêche moins dommageable. *Le Plan vert* préconisera le remplacement du système actuel de la « ruée vers le poisson » par celui, plus logique, des « quotas transférables », qui pourront être cédés librement d'un détenteur de permis à un autre. Le gouvernement fédéral élaborera en outre, d'ici 1991, un plan d'action pour mettre en œuvre la politique sur la pêche sportive.

Sur la scène internationale, le Canada continuera de demander à la communauté européenne de suivre les principes du développement durable en mettant un frein aux prises excessives et à la pêche de jeunes poissons dans les zones de reproduction reconnues. En outre, il souhaite que les mesures de conservation de la Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO) soient mises à exécution. Après tout, la surpêche des poissons de fond dans l'Atlantique par les flottes européennes est non seulement répandue, mais elle va également à l'encontre des préceptes de cette organisation.

Le Canada veut que l'utilisation des filets dérivants soit interdite à l'échelle mondiale et il insistera pour que cette méthode soit remplacée par d'autres techniques entraînant moins de gaspillage.

Le but du Canada : assurer la durabilité de ses ressources halieutiques.

Les espèces et les espaces exceptionnels

La faune et les régions sauvages du Canada comptent parmi les plus précieux legs que nous ayons reçus. Nous avons le devoir de les conserver intactes pour les générations futures.

La préservation de la beauté et de la diversité de nos paysages constitue un élément important du *Plan vert*.

Les espaces naturels

L'opulente diversité de nos vieilles forêts, de nos prairies et de nos terres humides est en voie de disparaître à cause de l'urbanisation, de l'exploitation agricole et des autres activités humaines.

Le Plan vert du Canada prévoit la préservation de ces ressources d'une valeur inestimable dans notre réseau de parcs nationaux et à titre de réserves écologiques.

D'ici 1996, *le Plan vert* créera cinq nouveaux parcs nationaux et, d'ici l'an 2000, des ententes seront négociées pour la création de 13 autres parcs. D'ici 1996, il y aura trois nouveaux parcs marins et, d'ici l'an 2000, l'emplacement de trois autres parcs de ce genre sera déterminé.

Le gouvernement fédéral travaillera de concert avec les gouvernements provinciaux à l'établissement d'un réseau de réserves écologiques de forêts et appuiera la protection des terres humides.

Le but du Canada : mettre en réserve 12 p. 100 de la superficie du pays.

La faune

La faune du Canada subit des agressions. On sait que 175 espèces sont en péril à cause de la perte d'habitats et de la pollution par les produits toxiques. Près de la moitié de ces espèces sont menacées ou en danger de disparition.

L'économie d'un grand nombre de nos collectivités autochtones et septentrionales repose sur la faune. L'économie du pays y trouve aussi son compte : chaque année, la population canadienne dépense cinq milliards de dollars en activités de plein air qui fournissent de l'emploi à 200 000 personnes.

Pour que la faune puisse cohabiter avec l'être humain, deux conditions sont essentielles. Il faut d'abord à la faune un habitat qui lui permette de se nourrir, de s'abriter et de se reproduire. Puis, la faune doit être protégée contre les effets nocifs des activités humaines, ce qui suppose l'imposition d'amendes et de peines aux contrevenants.

Le Plan vert expose les grandes lignes d'une stratégie nationale en cinq volets pour la faune : accroître les connaissances scientifiques sur la faune et intensifier la recherche sur la santé de la faune; prendre des mesures pour protéger la diversité de la faune; présenter de nouvelles lois (telle une loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages) pour empêcher le braconnage et le commerce illégal; renforcer l'application des lois sur la faune; et conserver les habitats fauniques.
Le Plan vert du Canada nous engage également à travailler en vue d'une convention internationale sur la diversité biologique pour sauver la faune et la flore sauvages du monde entier.

Le but du Canada : maintenir et améliorer la santé et la diversité de la faune et de la flore du pays.

Notre patrimoine historique

Il est triste de constater la dégradation ou la mise en péril des ressources historiques de valeur qui se trouvent à l'extérieur de notre réseau de lieux historiques nationaux.

La population canadienne entend protéger son patrimoine. *Le Plan vert* préconise une intervention rapide sur deux fronts : combler les lacunes des principaux thèmes dans le réseau et continuer de protéger les ressources qui s'y trouvent déjà.

Le gouvernement fédéral a l'intention de créer, d'ici l'an 2000, 15 nouveaux lieux historiques pour commémorer les principaux thèmes actuellement sous-représentés dans le réseau.

Le but du Canada : commémorer et protéger le patrimoine historique qui revêt une importance nationale.

L'Arctique, dont nous sommes le maître d'œuvre

Les vastes régions du Grand Nord canadien recèlent bon nombre de nos plus grands cours d'eau, d'immenses forêts, de vastes espaces de toundra et une nature sauvage encore intacte. L'Arctique représente 40 p. 100 de l'ensemble du territoire canadien, et les deux tiers du littoral maritime du Canada l'entourent.

L'Arctique constitue la patrie d'un grand nombre de collectivités autochtones, qui en tirent leur subsistance. Une faune et une flore d'une étonnante diversité y foisonnent.

On se représente souvent l'Arctique comme une contrée froide, reculée et vierge. Malheureusement, on ne peut plus en parler comme d'une région vierge, car on sait trop bien que la chaîne alimentaire regorge de contaminants toxiques.

Il faut protéger le fragile écosystème de l'Arctique et garantir l'exploitation durable de ses ressources.

Pour ce faire, il faudra prendre des mesures énergiques. La stratégie quinquennale de l'environnement arctique annoncée dans *le Plan vert* est actuellement en voie d'élaboration par les gouvernements et les peuples du Grand Nord. Le lecteur trouvera les détails de la stratégie dans un document complémentaire qui sera rendu public par le ministre des Affaires indiennes et du Nord.

Les principaux éléments de la stratégie porteront sur les contaminants de l'Arctique, le nettoyage des lieux contaminés et la gestion des déchets, ainsi que sur la qualité et la quantité de l'eau. On prévoit également y accroître les activités de recherche et d'information en vue d'intégrer les questions écologiques et économiques et, peut-être ce qui importe le plus, de protéger les écosystèmes de l'Arctique.

Le but du Canada : préserver et améliorer l'intégrité, la salubrité, la diversité biologique et la productivité des écosystèmes de l'Arctique.

La terre entière

Les problèmes écologiques se moquent des frontières. Le réchauffement de la planète, l'appauvrissement de la couche d'ozone et les pluies acides exigent l'adoption de mesures tant au pays qu'à l'étranger.

Sur la scène internationale, le Canada a joué un rôle de premier plan dans ces domaines. Toutefois, nous pouvons faire davantage.

La population canadienne sait que, à titre de pays privilégié, nous avons l'obligation de mettre de l'ordre chez nous avant d'aller dire à d'autres, moins bien nantis que nous, ce qu'ils doivent faire.

Le Canada peut et doit s'affirmer en faisant comprendre aux autres pays que le développement durable profitera à tout le monde.

Le réchauffement de la planète

Un réchauffement du climat est du domaine du possible.

Dans un pays froid comme le nôtre, qui donc s'en plaindrait au fond? Pourtant, il y a lieu de s'inquiéter, car si nous continuons à émettre dans l'atmosphère des gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, etc.) au rythme actuel, les scientifiques prévoient un réchauffement du climat plus rapide que tout ce qui s'est produit en dix mille ans!

Les concentrations de gaz à effet de serre dans la haute atmosphère ont augmenté plus rapidement au cours des deux derniers siècles que jamais auparavant. La moitié des émissions de CO_2 rejetées dans l'atmosphère depuis l'apparition de l'être humain sur la terre se sont produites au cours des trente dernières années.

Les gaz à effet de serre servent de tampon et emprisonnent la chaleur réfléchie par la terre. Le réchauffement des températures risque d'entraîner bien des catastrophes : inondations des villes côtières, vagues de chaleur et sécheresses dans les prairies. L'existence de certaines espèces animales et végétales pourrait même être en péril.

Même si les experts reconnaissent maintenant le caractère inévitable d'un quelconque réchauffement, aucun consensus ne se dégage à l'échelle internationale quant à l'ampleur du problème ou quant aux solutions à y apporter. Mais le Canada, à l'instar de la plupart des autres pays occidentaux, ne veut plus attendre.

Le Plan vert, de même que la stratégie d'action nationale sur le réchauffement de la planète en voie d'élaboration par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, mettra le Canada sur la bonne voie.

La stratégie d'action nationale se divise en trois parties. Elle vise à limiter les émissions de gaz à effet de serre provenant de toutes sources, à aider la population canadienne à prévoir les effets possibles d'un réchauffement éventuel et à s'y préparer, ainsi qu'à améliorer les connaissances scientifiques nécessaires pour comprendre et prévoir ce phénomène. *Le Plan vert du Canada* énonce les mesures que le gouvernement canadien prendra à l'appui de la stratégie. Les émissions de gaz à effet de serre seront réduites grâce à un vaste train de mesures, dont l'amélioration de notre efficacité énergétique, les solutions de remplacement aux combustibles fossiles, ainsi qu'un programme communautaire de plantation d'arbres.

Le but du Canada : stabiliser, d'ici l'an 2000, les émissions de CO_2 et des autres gaz à effet de serre aux niveaux de 1990.

Les pluies acides

Les pluies acides occasionnent des problèmes de santé, surtout aux enfants. Elles ont causé la mort des poissons dans quelque 150 000 lacs, risquent de dénuder les arbres de nos forêts, nuisent à l'agriculture et à l'industrie du tourisme.

Au Canada, huit personnes sur dix habitent dans des régions où l'on constate des taux élevés de ce polluant.

L'acidité des précipitations est attribuable aux émissions provenant des fonderies de métaux de l'est du Canada et des centrales électriques alimentées au charbon tant au Canada qu'aux États-Unis, ainsi qu'aux millions de véhicules qui circulent des deux côtés de la frontière.

En 1985, le Canada a mis en œuvre un plan d'action national de lutte contre les pluies acides. Nous avons réussi à réduire considérablement les émissions à l'origine des pluies acides et nous atteindrons notre objectif national de réduction de 50 p. 100 d'ici 1994.

Le Plan vert permettra d'élargir le champ d'application des mesures de lutte contre les pluies acides, grâce à un plafonnement des émissions à la fois dans l'est et dans l'ouest du Canada.

Toutefois, comme la moitié des dépôts acides au Canada proviennent d'émissions de polluants aéroportés depuis les États-Unis, des mesures doivent être prises à l'échelle internationale. En 1990, les États-Unis ont finalement adopté un programme détaillé de lutte contre les pluies acides en vue de réduire de 50 p. 100 les émissions acidogènes d'ici l'an 2000. *Le Plan vert* nous engage à négocier avec les Américains un accord sur la qualité de l'air transfrontalier, afin de préciser les niveaux d'émissions de dioxyde de soufre à ne pas dépasser et de mettre au point des mécanismes visant à résoudre les problèmes communs, comme le smog et les autres polluants aéroportés.

Les programmes ne servent pas à grand-chose, sauf si leur efficacité est certaine. Ainsi, *le Plan vert du Canada* prévoit l'élargissement des systèmes de contrôle afin de vérifier si les objectifs convenus *sont réellement atteints*. Il s'agira, notamment, d'études portant sur le rythme du rétablissement des lacs, des cours d'eau et des forêts et, d'ici 1996, sur les conséquences pour la santé.

Le but du Canada : plafonner les émissions acidogènes dans l'est du Canada après 1994, en reconduisant les ententes fédérales-provinciales de lutte contre les pluies acides. De plus, plafonner ces mêmes émissions à l'échelle nationale d'ici l'an 2000.

L'appauvrissement de la couche d'ozone

Les rayons ultraviolets du soleil peuvent causer des cataractes et le cancer de la peau, réduire les récoltes et détruire le plancton, qui est à la base de la chaîne alimentaire marine. La couche d'ozone nous protège contre ces radiations nocives.

Les émissions de chlorofluorocarbones (CFC) et d'autres produits chimiques sont en train d'appauvrir la couche d'ozone. Par exemple, un amincissement de près de 50 p. 100 a été observé au-dessus de l'Antarctique.

Le Canada se situe à l'avant-garde dans la lutte menée contre ces problèmes. Il a joué notamment un rôle de premier plan dans l'élaboration, en 1987, du *Protocole de Montréal* sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Nous nous sommes engagés à éliminer les CFC d'ici 1997, soit trois ans avant l'objectif fixé sur le plan mondial.

Nous avons d'ailleurs fait davantage que simplement apposer notre signature sur des documents. Nous avons *déjà* réduit de 19 p. 100 notre consommation de CFC entre l'été de 1989 et celui de 1990!

En s'inspirant de ces succès, *le Plan vert du Canada* va plus loin et appuie les efforts de récupération et de recyclage des CFC.

Il faut également poursuivre les recherches dans le domaine. Par conséquent, *le Plan vert* prévoit de nouveaux crédits pour accroître la surveillance, ainsi que l'analyse et la recherche.

Étant donné la grande vulnérabilité des régions polaires, il sera établi, d'ici 1992, un observatoire permanent dans l'Arctique afin de surveiller la stratosphère. Également, d'ici 1992, le champ d'application du programme canadien de surveillance de la couche d'ozone sera élargi afin de fournir régulièrement des comptes rendus.

En outre, en vertu du *Plan vert*, la vérification sera renforcée et l'aide internationale, accrue. S'intéressant particulièrement à la situation critique des pays en développement, le Canada consacrera 15 millions de dollars aux efforts déployés à l'échelle internationale pour aider ces pays à améliorer leur niveau de vie sans recourir aux CFC.

Le but du Canada : éliminer complètement, d'ici 1997, l'utilisation des CFC et, d'ici l'an 2000, l'utilisation du méthylchloroforme et des autres principales substances qui détruisent l'ozone.

Les urgences écologiques

Nous sommes outrés des grands désastres imprévisibles que nous faisons subir à l'environnement : déversements catastrophiques de pétrole, incendies de produits toxiques, et ainsi de suite. Nous sommes également bouleversés quand l'environnement nous fait subir des désastres comme les tremblements de terre, les inondations et les tornades.

Nous pouvons, mieux qu'auparavant, faire face à ces catastrophes. Plusieurs lois fédérales ont été adoptées pour réduire les dangers de catastrophes écologiques nécessitant une intervention d'urgence. Les organismes fédéraux ont fait preuve d'innovation en matière de méthodes de confinement, de techniques de décontamination et de mesures correctives. Il existe même des ententes internationales de coopération sur les déversements d'hydrocarbures.

Malgré tout, nous devrons inévitablement faire face à de sérieux désastres écologiques. Grâce au *Plan vert du Canada*, nous acquerrons le savoir-faire et disposerons des ressources financières nécessaires pour mieux nous y préparer.

Le Plan vert reconnaît la capacité des Forces armées canadiennes de se mobiliser rapidement en cas de conflit militaire, ce qui les rend toutes désignées pour intervenir dans les urgences civiles.

Dans de telles situations, les militaires seraient en mesure de déployer rapidement leurs effectifs et leurs équipements n'importe où au pays. D'ici 1993, le gouvernement fédéral définira le concours que les Forces armées pourraient apporter dans les situations d'urgence.

À la suite des déversements de pétrole du *Nestucca* et de l'*Exxon-Valdez*, le gouvernement fédéral a ordonné la tenue d'un examen public complet de notre capacité d'intervention en cas de déversement en milieu marin. Le rapport préparé à la suite de cet examen contient d'excellentes recommandations, depuis la modernisation des stations radars jusqu'à l'augmentation des inspections à bord des navires étrangers.

Les projets d'intervention en cas de déversement énoncés dans *le Plan vert* ne constituent que les premiers éléments du plan général du gouvernement visant la prévention des déversements au Canada et l'intervention en cas de déversement. Pour commencer, le gouvernement canadien entreprendra des consultations avec l'industrie maritime sur l'introduction progressive d'une double coque pour les navires-citernes naviguant dans les eaux canadiennes. Il réévaluera également les niveaux d'indemnisation et le recours éventuel au Fonds actuel pour la pollution par les hydrocarbures transportés par bateau.

Grâce au *Plan vert*, les mesures de prévention, notamment la modernisation des stations radars et de contrôle du trafic maritime, se trouveront accrues. Notre capacité d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures et de produits chimiques en milieu marin sera également améliorée.

Avec *le Plan vert du Canada*, le gouvernement mettra aussi sur pied un important programme pour les cas de déversement sur terre ou dans les eaux douces, ou encore de rejets de gaz toxiques dans l'atmosphère.

De concert avec l'industrie et les autres gouvernements du pays, le gouvernement canadien préconisera l'adoption de nouvelles lignes directrices et de nouveaux règlements et favorisera l'éducation du public. Vers la fin de 1993, des équipes d'intervention plus nombreuses et mieux formées seront en poste partout au Canada. Elles pourront en outre s'appuyer sur une technologie de grande qualité.

Quant aux catastrophes naturelles, il est impossible de les prévenir. Nous croyons toutefois pouvoir faire davantage pour réduire les pertes de vie et les dommages matériels, grâce à des alertes et à des interventions plus rapides. *Le Plan vert* prévoit améliorer divers éléments, depuis la détection hâtive jusqu'à l'intervention en cas de catastrophe naturelle.

Le gouvernement fédéral, grâce au *Plan vert*, modernisera les systèmes de prévision des désastres naturels, y compris les importants épisodes de pollution atmosphérique, telles les éruptions volcaniques. Les mesures incluses dans *le Plan vert* comprennent : l'installation et l'utilisation, vers la fin de 1996, de quatre stations radars Doppler; l'installation d'un système national de projection d'avertissements sur les écrans de télévision au pays; l'installation de réseaux automatisés d'observations des conditions locales afin de surveiller les catastrophes naturelles dans les régions vulnérables (p. ex. l'appareillage automatisé de surveillance du niveau de l'eau dans les centres urbains inondables).

Le but du Canada : parer rapidement et efficacement aux menaces posées par les catastrophes écologiques d'origine humaine ou naturelle.

Un processus décisionnel plus respectueux de l'environnement

Les solutions du partenariat

Le Plan vert nous demande de commencer à changer notre façon de penser. *Tous les Canadiens* doivent prendre la responsabilité des actes qu'ils posent : penser en tant que partenaires, de la salle de classe à la salle du conseil, du bureau du syndicat à l'hôtel de ville.

En fait, une action nationale concertée s'impose pour que les Canadiens et les Canadiennes puissent continuer de jouir d'un environnement sain.

Le Plan vert du Canada renforcera les partenariats existants et aidera à en créer de nouveaux.

Le but du Canada : renforcer les partenariats qui existent au pays dans le domaine de l'environnement, tout en en créant de nouveaux.

Le partenariat fédéral-provincial-territorial

L'action nationale concertée exige avant tout que le gouvernement fédéral ainsi que les administrations provinciales et territoriales travaillent ensemble à la poursuite d'objectifs communs.

Certes, la *Constitution canadienne* ne répartit pas expressément les pouvoirs dans le domaine de l'environnement. Au sens large, chaque palier de gouvernement a cependant, dans la pratique, son champ de compétence. Ainsi, la compétence fédérale sur les pêches habilite Ottawa à adopter des lois écologiques pour le poisson. Par ailleurs, les pouvoirs des gouvernements provinciaux concernant la propriété locale leur confèrent le droit de légiférer sur des questions telles l'élimination des déchets solides et la gestion des forêts.

S'étant révélé une tribune des plus efficaces, le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) continuera de jouer un rôle primordial dans ce domaine.

Toutefois, il ressort clairement des consultations sur *le Plan vert* que la population canadienne veut une meilleure coordination et qu'elle entend savoir qui est responsable.

Dans le cadre du *Plan vert du Canada*, le gouvernement fédéral s'emploiera à harmoniser, dans tous les champs de compétence, les lois, les programmes et les politiques touchant l'environnement. De concert avec les provinces, le gouvernement fédéral participera à l'établissement de normes, de stratégies et de réseaux afin que les exigences des deux paliers de gouvernement soient satisfaites sans délai et sans chevauchement.

La déclaration du CCME au sujet de la coopération entre les autorités compétentes en matière d'environnement établit le cadre de nos mesures communes.

Le partenariat avec les autochtones

Les groupes autochtones ont toujours reconnu l'importance de la gestion de l'environnement. Sous l'effet de la pollution et de l'exploitation des ressources, le milieu naturel des peuples autochtones n'a cessé de subir des transformations. Le gouvernement fédéral aidera les collectivités autochtones à résoudre les problèmes écologiques qui les affligent.

Autres partenariats essentiels

Le gouvernement fédéral continuera de consolider des partenariats productifs avec tous les intéressés : groupes écologiques, organisations féminines, organisations non gouvernementales et milieu des affaires.

Un rôle important incombe aux groupes écologiques, celui de stimuler l'élaboration des politiques. *Le Plan vert* aidera les organisations écologiques non gouvernementales (OENG) à remplir leur mandat de deux façons.

Il augmentera l'aide financière accordée aux petits groupes d'intérêt régional et accroîtra sa contribution annuelle au Réseau canadien de l'environnement.

Le gouvernement fédéral travaillera aussi de concert avec tous les intéressés, notamment les autochtones, le milieu des affaires, les syndicats, les universités, les organisations féminines, grâce à des consultations régulières et à l'échange d'informations.

Le milieu des affaires est aussi un partenaire essentiel. En mettant à contribution sa capacité de recherche et son savoir-faire scientifique, il sera possible de trouver des solutions.

Des débouchés extraordinaires s'offrent aux entreprises canadiennes prêtes à mettre au point et à commercialiser de nouvelles technologies de l'environnement. Ce marché florissant s'élève à plus de sept milliards de dollars par an. Pour aider l'entreprise, le gouvernement favorisera la mise au point de nouvelles technologies, améliorera l'analyse des marchés et facilitera l'échange des informations les plus récentes.

Le Plan vert élargira également les programmes existants qui réussissent à susciter l'action individuelle et communautaire, notamment les Partenaires de l'environnement et Choix environnemental.

Place aux jeunes

À titre de décideurs de demain, les jeunes Canadiens continuent sur notre lancée. Ils doivent donc comprendre les changements qui s'imposent et participer aux solutions.

À cette fin, *le Plan vert* prévoit la création d'un conseil consultatif des jeunes Canadiens sur l'environnement et le développement, lequel aura pour mandat de faire connaître au ministre de l'Environnement le point de vue des jeunes sur les enjeux et les programmes.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra au Brésil, en 1992, revêt une importance particulière. Un secrétariat des jeunes Canadiens sur l'environnement et le développement sera mis sur pied afin de permettre aux jeunes de participer à ce grand événement international.

La perspective féminine

Les femmes ont joué et continueront de jouer un rôle crucial dans le domaine de l'environnement. Le gouvernement canadien reconnaît que les femmes doivent être des partenaires à part entière dans la mise en œuvre du *Plan vert*.

L'information sur l'environnement, condition essentielle à une prise de décisions plus judicieuses

Environnement et économie sont interdépendants, personne n'en doute plus maintenant. Il faut donc rajuster les traditionnels comptes économiques nationaux (le produit national brut, p. ex.) de manière à prendre en considération les coûts et avantages réels, pour le pays, de toute décision influant sur l'environnement.

Le gouvernement créera, à titre d'essai, des comptes pour deux ressources naturelles. *Le Plan vert du Canada* prévoit la préparation, d'ici 1993, d'un cadre provisoire de comptabilité de l'environnement, ainsi que la publication régulière des nouveaux comptes pour l'environnement dès 1996.

Plus nous comprenons les problèmes écologiques, plus les choix deviennent difficiles. Afin de prendre des décisions éclairées, nous devons avoir en main l'information la meilleure, la plus claire et la plus à jour possible.

Il faut aussi élaborer un ensemble d'indicateurs écologiques clairs. Aux fins d'application du *Plan vert*, une gamme complète d'indicateurs sera mise au point, d'ici 1993, afin de mesurer les progrès réalisés.

En 1991, un deuxième rapport sur l'état de l'environnement sera présenté à la Chambre des communes. Et l'agence nationale chargée de produire de tels rapports verra officiellement le jour en 1994.

Le but du Canada : fournir des renseignements opportuns, exacts et accessibles afin que les Canadiens puissent prendre des décisions judicieuses en matière d'environnement.

L'écocivisme

La population canadienne est sans cesse mieux informée au sujet de l'environnement et, par le fait même, s'inquiète de plus en plus à propos des problèmes écologiques.

Le programme canadien d'écocivisme incitera la population canadienne à passer à l'action. Des campagnes sensibiliseront davantage le public à l'environnement et le mobiliseront autour de certains dossiers, notamment le changement climatique, la gestion des déchets, la pollution de l'eau et la conservation de l'eau.

Le but du Canada : créer une société sensibilisée à l'environnement et dont les citoyens possèdent les connaissances, la capacité et les valeurs nécessaires pour agir.

L'innovation scientifique

Les sciences de l'environnement fourniront aux citoyens, aux gouvernements et à l'industrie les moyens de parvenir au développement durable.

Par le truchement du *Plan vert du Canada*, le gouvernement fédéral lance un plan d'action quinquennal en matière de sciences et de technologies de l'environnement afin d'explorer de nouvelles avenues dans l'étude et la résolution des problèmes écologiques du pays et du monde entier.

Le Plan vert appuiera le Programme canadien des changements à l'échelle du globe. Ce programme de recherche, le plus ambitieux jamais entrepris au Canada, couvre tous les aspects du changement planétaire.

Le Plan vert financera des programmes de bourses dans le domaine des sciences de l'environnement. Toute une série de bourses d'études et de subventions seront en place d'ici 1992.

Le gouvernement fédéral collaborera également avec ses partenaires provinciaux et le secteur privé pour appuyer la démonstration et la commercialisation des technologies de l'environnement. Il mettra sur pied le programme de développement technologique, un réseau de technologies de l'environnement et un programme de commercialisation des technologies de l'environnement.

Le Plan vert comprend également le programme d'innovation écologique, dont le but consiste à promouvoir, à l'extérieur de l'administration fédérale, la mise au point de technologies canadiennes novatrices dans le domaine de l'environnement.

Le but du Canada : accroître sa compétence scientifique et technique en matière d'environnement, en s'attachant à mieux comprendre les écosystèmes régionaux.

La législation, la réglementation et le marché

Le développement durable passe nécessairement par les lois, les règlements et leur application. De même, les forces du marché constituent des facteurs puissants de changement.

Promulguée en 1988, la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* délimite un cadre tout à fait propice au progrès.

Tous les règlements sur l'environnement suivent les principes directeurs de la stratégie de réforme de la régiementation adoptée par le gouvernement fédéral en 1986 : transparence, équité, efficacité et imputabilité. D'une grande rigueur, le processus peut prendre jusqu'à trois ans, afin de donner au public et aux divers intéressés l'occasion d'avoir voix au chapitre.

N'empêche que la valeur des lois et des règlements ne tient qu'à leur mise en application.

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement fédéral améliorera sa capacité en cette matière, en adoptant tout un train de mesures correctives et préventives. Il insistera davantage sur les inspections, l'échange d'informations et les enquêtes. Il travaillera en collaboration étroite avec les gouvernements provinciaux pour éviter le chevauchement et accroître l'efficacité de ses interventions.

Des mesures de répression sévères s'appliqueront au braconnage et à la contrebande. Le gouvernement canadien metttra tout en œuvre pour faire respecter la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* et l'éventuelle loi sur la protection des espèces animales ou végétales sauvages. D'ici 1993, il créera des unités régionales de renseignements et d'enquêtes en vue d'améliorer l'application des lois dans les parcs nationaux.

Les incitatifs économiques peuvent constituer des instruments pour promouvoir des comportements plus écologiques. Il peut s'agir, notamment, de subventions, de permis de polluer négociables, de systèmes de consignation pour limiter les déchets et de la tarification des ressources naturelles au prix réel.

Cependant, les incitatifs sont parfois complexes à mettre en œuvre et ils ne sont pas une panacée. Pour nous éclairer, *le Plan vert du Canada* mettra sur pied un programme de recherche économique indépendant dont le rôle consistera à étudier l'à-propos de tels instruments. En outre, un document sur les leviers économiques paraîtra en 1991.

Le but du Canada : appliquer les lois sur l'environnement de façon vigoureuse et efficace, à l'aide de moyens axés sur les forces du marché.

Commencer chez soi

Les gouvernements ne doivent pas plaider en faveur de principes qu'ils ne sont pas prêts à mettre eux-mêmes en pratique.

Si les gouvernements ne cessent de s'en remettre à leur politique du « laisser-aller », si nous ne réussissons pas à *prouver* que nous faisons partie intégrante de la solution et non du problème, *le Plan vert du Canada* est voué à l'échec.

Nous sommes disposés à nous hisser au rang des pays les plus respectueux de l'environnement dans le monde industrialisé. Et nous avons pris des mesures pour voir cet engagement se concrétiser.

Nous avons déjà opéré d'importants changements. Ainsi, au sein du Cabinet, le ministre de l'Environnement préside le Comité chargé de l'environnement et siège au Comité des priorités et de la planification.

L'évaluation des incidences environnementales

Le processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement a été modifié en profondeur. Il a maintenant un champ d'application plus large et favorise une participation accrue du public.

Il importe surtout de noter que la loi enchâssera l'obligation du gouvernement d'intégrer les considérations écologiques dans la planification de tous les projets fédéraux.

Un nouvel organisme, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, remplacera le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales. L'agence aidera le gouvernement à administrer le nouveau processus et rendra compte de sa mise en œuvre. Qui plus est, de nouveaux crédits seront débloqués pour permettre aux ministères et aux organismes fédéraux de remplir leurs obligations.

Grâce à un programme d'aide financière aux participants, les individus et les divers intéressés pourront prendre part au processus d'évaluation environnementale.

Certaines politiques du gouvernement canadien *ne* se rapportant *pas* à l'environnement peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement que nous essayons de protéger. Depuis juin 1990, l'évaluation environnementale de toutes les politiques et de toutes les initiatives soumises au Cabinet est obligatoire. Le Canada devient ainsi l'un des quelques pays du monde à examiner minutieusement l'incidence de ses politiques sur l'environnement.

S'appuyant sur ces réalisations, *le Plan vert du Canada* prévoit également le début, en 1991, d'un examen exhaustif des répercussions écologiques de l'ensemble des lois, des politiques, des programmes et des règlements existants. Au besoin, des modifications seront proposées.

Le code de gérance de l'environnement

Le gouvernement fédéral constitue en soi une grande entreprise.

Il achète des biens et des services d'une valeur totale de neuf milliards de dollars par an. Il compte à son actif 50 000 immeubles, depuis des édifices à bureaux et des laboratoires jusqu'aux bases militaires. Il est en outre l'employeur de 585 000 fonctionnaires, militaires et agents de sociétés d'État.

À titre de principale organisation du pays, le gouvernement se doit de respecter, voire dépasser, les normes écologiques qu'il prescrit aux autres.

Or, *le Plan vert* en est le plus sûr garant. En 1991, le gouvernement fédéral adoptera un code de gérance de l'environnement afin de régir tous les domaines de l'activité fédérale.

Des objectifs et des calendriers seront fixés en vue d'améliorer notre gestion de l'environnement dans bon nombre de domaines. L'administration fédérale consomme, par exemple, d'énormes quantités d'énergie pour le chauffage et le transport.

Les vérifications environnementales constituent d'importants moyens d'évaluer le succès des programmes écologiques. Elles nous éclairent sur la pertinence de nos actions du point de vue de l'environnement et nous obligent à tirer des leçons de nos erreurs.

En collaboration avec le contrôleur général, tous les ministères et les organismes fédéraux établiront des procédures pour la vérification de l'environnement.

Le but du Canada : veiller à ce que toutes ses activités ou procédures dépassent les normes nationales relatives au développement durable et devancent les calendriers établis.

Voilà donc le Plan vert...

Il s'agit d'un plan d'action national en vue de réparer les dommages que nous causons à l'environnement aujourd'hui, de favoriser le développement de demain et d'assurer la salubrité de l'environnement et la prospérité de l'économie.

C'est un plan détaillé qui établit de nouveaux programmes, de nouvelles politiques et de nouveaux règlements touchant une vaste gamme de problèmes écologiques. Il fixe également des objectifs et des calendriers précis qui nous permettront d'évaluer les progrès que nous réaliserons.

Le Plan vert est un plan ambitieux. La réalisation de ses objectifs nécessitera les efforts de toute la population canadienne. Il constitue un défi. Grâce à la détermination, au partenariat et à la concertation, ce défi sera relevé.

Les directions des communications d'Environnement Canada

■ Région de l'Atlantique (902) 426-7990
Agent des publications
Environnement Canada
Queen Square
15e étage
45, promenade Alderney
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
B2Y 2N6

■ Québec (418) 648-7204
Direction des communications
Environnement Canada
Boîte postale 6060
4e étage
3, rue Buade
Québec (Québec)
G1R 4V7

■ Ontario (416) 973-6467
Direction des communications
Environnement Canada
Bureau 600
25, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M2

■ Région de la capitale nationale (819) 997-2800
Informathèque
Environnement Canada
351, boulevard Saint-Joseph
Hull (Québec)
K1A 0H3

■ Manitoba (204) 983-2021
Direction des communications
Environnement Canada
Bureau 703
457, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3E8

■ Saskatchewan (306) 780-6002
Direction des communications
Environnement Canada
Bureau 241
1901, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan)
S4P 3R4

■ Alberta et Territoires du Nord-Ouest (403) 468-8075
Direction des communications
Environnement Canada
Twin Atria 2
Bureau 210
4999, 98e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6B 2X3

■ Colombie-Britannique et Yukon (604) 666-5900
Direction des communications
Environnement Canada
224, Esplanade ouest
Vancouver-Ouest
(Colombie-Britannique)
V7M 3H7